

Desjardins « drôlement » grave

Mardi soir avait lieu la fatidique veillée d'armes en compagnie de Richard Desjardins (ci-contre), qui présentait le premier d'une nouvelle série de spectacles à La Licorne. On attendait de Desjardins les mots qu'il fallait pour apaiser nos consciences inquiètes, qu'il fasse contrepoids aux facéties irakiennes.

Page B-3

L'exemple du Conseil nordique

Dans un mémoire présenté à la Commission Bélanger-Campeau, le professeur Edmond Orban de l'Université de Montréal considère que le Conseil nordique (les pays scandinaves), plus que la Communauté économique européenne, peut servir de modèle aux nouvelles formes d'association entre le Québec et le Canada.

Page B-8

Israël agacé

Avant même que la France n'ait abandonné son ultime initiative diplomatique, faute de réponse irakienne, les dirigeants israéliens l'avaient condamnée, tout comme ils n'ont cessé, au cours des dernières quarante-huit heures, de dénoncer les « hésitations » des Européens dans la crise du Golfe.

Page B-6

Remarquable Célestine

Françoise Faucher (ci-contre), dans le rôle de la *Célestine* de Fernando de Rojas, traduite et adaptée par Michel Garneau, offre une interprétation remarquable. À l'Espace libre, le metteur en scène Jean Asselin tire du côté de la naïveté et de la simplicité le complexe récit du 15e siècle espagnol. Une saga en miniature.

Page B-3



Le Canada dans la tempête

Une participation modeste mais réelle, effacée mais résolue

Jocelyn Coulon

MAINTENANT que la guerre a éclaté, le Canada est désormais engagé dans la tempête et si ses forces armées doivent participer à des combats directs dans le Golfe, c'est sans aucun doute l'aviation qui assumera le rôle le plus important.

Quelques jours après l'invasion du Koweït par l'Irak, le 2 août dernier, le premier ministre Brian Mulroney annonçait l'envoi de trois navires de guerre pour faire respecter l'embargo commercial qui venait d'être voté par les Nations unies. À la mi-septembre, il augmentait la contribution canadienne en ordonnant le déploiement de 18 chasseurs CF-18.

La semaine dernière, six autres avions sont venus s'ajouter à cette escadrille. Hier après-midi, le ministre de la Défense décidait l'envoi d'un hôpital de campagne qui sera installé dans la ville de Jubail, en Arabie saoudite.

Actuellement, au moment où se déclenchent les hostilités, la participation canadienne dans le Golfe est la suivante : 24 chasseurs CF-18 déployés sur une base militaire de Doha, au Qatar ; 3 navires de guerre qui patrouillent dans le golfe Persique ; et un quartier général installé dans l'émirat de Bahrein.

Ce QG coordonne les activités militaires canadiennes et accueille un groupe de militaires spécialisés dans le domaine des communications. À cela s'ajoutera un hôpital de campagne. En tout, 2000 militaires canadiens travailleront dans l'ensemble de la région.

Le gouvernement canadien a, en principe, confié une mission « strictement défensive » à ses forces déployées dans le Golfe. Toutefois, il est bien évident que la frontière entre la défensive et l'offensive est parfois bien mince et, en cas de participation à une guerre maintenant bel et bien déclenchée, les forces canadiennes pourraient recevoir l'ordre de passer à l'offensive.

Voyons quels sont les rôles et les postures de combat — actuels et futurs — des forces canadiennes dans le Golfe.

Depuis cinq mois, les chasseurs CF-18, au nombre de 24, ont reçu comme mission de protéger d'une attaque aérienne irakienne les navires canadiens et ceux de la force multinationale qui font respecter le fameux embargo commercial contre l'Irak. Ces avions sont équipés de missiles de combat air-air (Sidewinder et Sparrow). Ils sont donc habilités à abattre n'importe quel avion

ennemi.

Avec ces missiles, les CF-18 peuvent toutefois adopter une posture de combat, offensive, si le commandement canadien dans le Golfe en recevait l'ordre « politique ». C'est-à-dire, l'ordre d'Ottawa.

Ainsi, les chasseurs canadiens pourraient accompagner des avions de combat américains — les fameux bombardiers B-52, actifs depuis une bonne trentaine d'années, célèbres au Vietnam — lors d'une mission offensive contre les troupes irakiennes au Koweït ou en Irak — car il semble maintenant que nous assistons à une attaque tous azimuts.

Les CF-18 auraient alors pour tâche de protéger ces avions et d'abattre la flotte irakienne qui voudrait s'interposer.

Les CF-18 pourraient aussi participer à des combats aériens. Ainsi, advenant une attaque irakienne contre la force multinationale déployée en Arabie saoudite — toujours possible —, les avions canadiens se joindraient aux avions alliés pour repousser les Irakiens.

Une autre mission offensive pourrait être confiée à l'aviation canadienne dans le Golfe : l'attaque et le bombardement d'objectifs militaires irakiens au sol. Pour ce faire, il faudrait équiper les avions de missiles air-sol et de bombes. Les militaires canadiens sur place ne disposent pas encore de ce matériel mais si Ottawa devait accepter cette mission les CF-18 seraient rapidement dotés d'armes américaines déjà sur place.

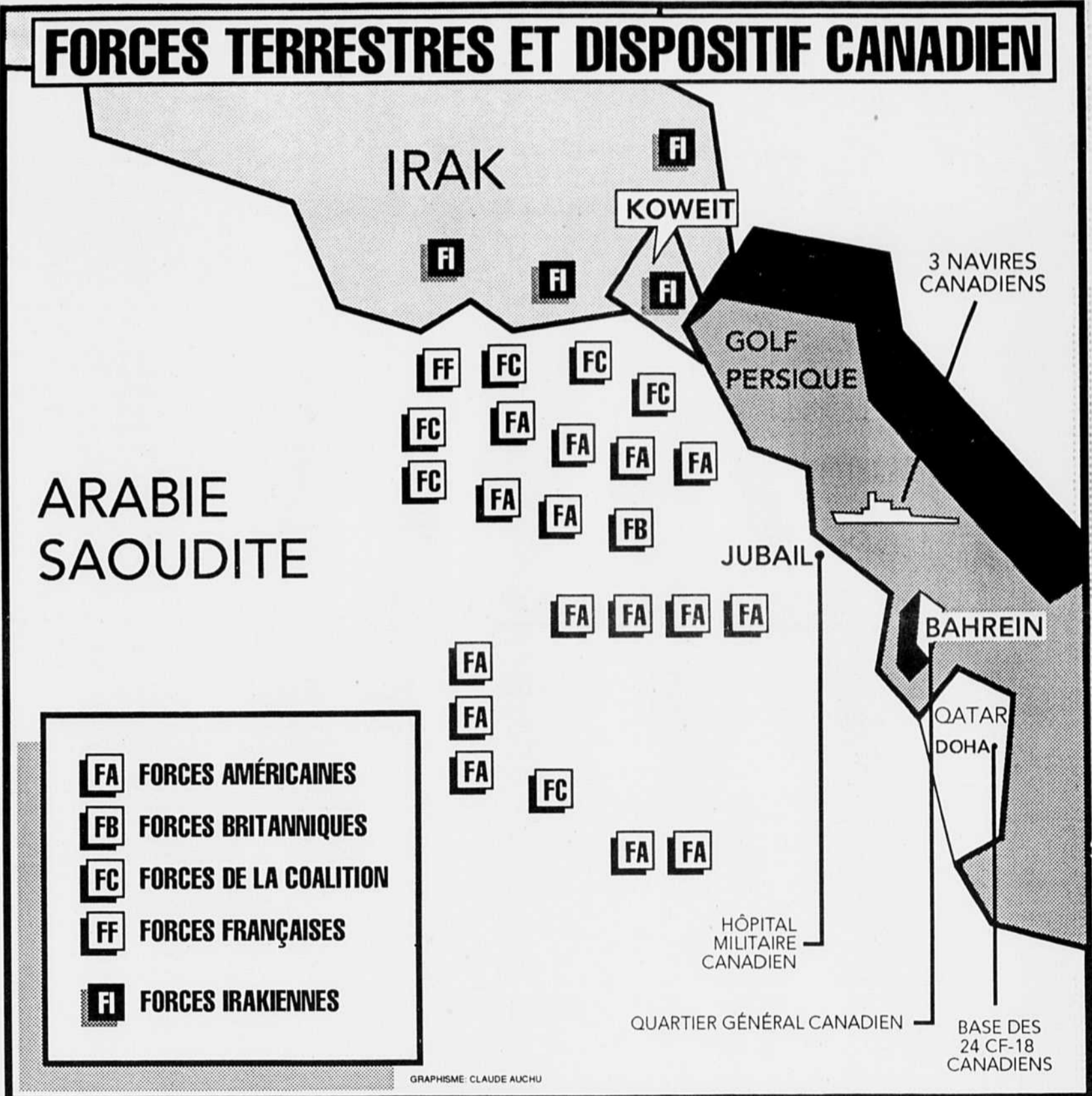
La Marine canadienne ne pourra pas jouer un rôle très important durant ce conflit. La plupart des navires de guerre canadiens sont spécialisés dans la lutte anti-sous-marine, et n'auraient donc rien à faire dans le Golfe. Tout au plus le Canada peut-il envoyer deux ou trois autres destroyers pour joindre les trois navires déjà sur place.

Toutefois, le nombre de navires de la force multinationale dans le Golfe semble suffisant.

La force multinationale dispose de frégates, de destroyers et de porte-avions dotés d'armes offensives redoutables, dont les missiles de croisière. La Marine canadienne ne possède pas une telle force de frappe.

Selon certaines informations, le Canada étudierait la possibilité d'envoyer des militaires de l'armée de terre en Arabie saoudite, car le Canada n'a pas de fantassins dans la région. Ce déploiement est cependant douteux et pour plusieurs raisons.

Malgré la qualité certaine des soldats de l'infanterie canadienne, Voir page B-2 : Tempête



Le dispositif canadien se compose de trois navires dans le golfe Persique, d'un quartier général dans l'émirat de Bahrein, de 24 chasseurs CF-18 dans l'émirat de Qatar et, prochainement, d'un hôpital de campagne qui sera érigé en Arabie saoudite.



À l'ambassade du Canada au Qatar, un enfant du personnel diplomatique essaie un masque à gaz.

L'ombre menaçante des armes chimiques

Des bombes « abordables » aux effets mal connus et aux antidotes incertains

Paul Cauchon

L'IMAGINATION HUMAINE étant sans limites, la guerre du Golfe, si elle est déclenchée, pourrait être marquée par l'utilisation d'armes chimiques, une possibilité qui glace d'effroi n'importe quel citoyen.

Car selon les spécialistes politiques et stratégiques, l'Irak possède au moins deux types d'armes chimiques : l'ypérite, mieux connu sous le nom de gaz moutarde, et des agents neurotoxiques comme le tabun et le soman.

Derrière ces noms exotiques se cachent souvent des dérivés de produits industriels ou de mélanges chi-

miques relativement faciles à faire. En fait, l'arme chimique, qualifiée de « bombe atomique du pauvre » à cause de sa relative facilité de fabri-

Une « protection totale » sujette à controverse. Page B-2

cation, serait actuellement produite par vingt à trente pays dans le monde, dont plusieurs pays en voie de développement.

Les spécialistes estiment que les pays qui peuvent produire des pesti-

cides ou des détergents peuvent produire des armes chimiques simples. Et si l'on sait produire de la bière ou tout produit de fermentation, on peut théoriquement produire certaines armes bactériologiques à base de microbes.

Les premières armes chimiques ont été expérimentées par les Allemands lors de la Première Guerre mondiale. Les chercheurs allemands imaginèrent d'abord ouvrir des bouteilles de chlore vers les soldats ennemis lorsque la direction du vent s'y prêtait. Après quelques tâtonnements, l'armée allemande mit au point la première véritable arme chimique moderne, un agent vésicant nommé gaz moutarde, à cause de

son odeur proche de la moutarde. On le connaît aussi sous le nom d'ypérite, parce qu'il a été utilisé la première fois à Ypres, en Belgique, le 12 juillet 1917, tuant 500 personnes et en blessant 15 000 autres.

Pendant la « Grande Guerre », les armes chimiques tuèrent au total 100 000 soldats et en blessèrent plus d'un million. Les manuels d'histoire présentent encore de ces images de soldats rendus aveugles par les gaz, défilant à la queue leu leu, silhouettes fantomatiques, témoins des nouvelles folies humaines.

L'impact de ces nouvelles armes fut tel qu'en 1925, plusieurs pays signèrent à Genève un Protocole inter-

Voir page B-2 : L'ombre



les REINES

de Normand Chaurette

ÉLISE GUILBAULT • ANDRÉE LACHAPELLE
POL PELLETIER • MICHELLE ROSSIGNOL
LINDA SORGINI • MARTHE TURGEON

Mise en scène : ANDRÉ BRASSARD

Assistance et régie : Claude Lemelin • Décor, costumes et accessoires : Meredith Caron • Conception de l'éclairage : Manon Choinière

COMPLET
18, 19 ET 22 JANVIER

1297, rue Papineau, Montréal
Réservations : 523-1211
théâtre d'aujourd'hui

du 18 janvier au 10 février 1991

La guerre du Golfe

Bush joue sa carrière

R. W. Apple Jr
The New York Times



Franklin Roosevelt — furent des présidents de guerre.

WASHINGTON — George Bush fait aujourd'hui face à un formidable défi. Un défi qui affectera la politique interne des États-Unis, les relations entre grandes puissances et l'économie du monde dans les années, voire les décennies à venir.

À l'image de *New Deal* et de la Seconde Guerre mondiale, qui eurent pour effet de consolider la position du Parti démocrate sur l'échiquier politique, et de jeter les bases d'une solide alliance occidentale, la guerre du Golfe pourrait avoir des répercussions extraordinaires, certaines prévisibles, d'autres non.

Les escarmouches maritimes ont été fréquentes dans l'histoire américaine, et on les a vite oubliées. Mais les neuf guerres que les États-Unis ont menées depuis la Révolution, de celle de 1812 à la Guerre du Mexique, de la Guerre hispano-américaine aux deux Guerres mondiales, de la Corée au Vietnam, ont toutes été des événements majeurs, qui ont profondément marqué des générations d'Américains. Il en sera certainement de même lors de la présente guerre.

Rien n'a plus d'effet sur la réputation d'un président américain que sa conduite de la guerre. Ils ne furent pas nombreux, dans l'histoire, à faire face à cette épreuve.

En décembre 1941, Franklin Roosevelt réussit à convaincre ses citoyens qu'il avait pris la juste décision, et en est sorti grandi. Mais les Américains ont jugé que Woodrow Wilson avait lancé un appel aux armes bien mal fondé, et se sont retournés contre lui. Ils ont accablé Harry Truman pour sa Guerre de Corée, et jugé que Lyndon Johnson s'était si grossièrement trompé, au Vietnam, qu'il dut renoncer à se représenter en 1968.

De la même façon, la décision de M. Bush — pilote de vaisseau durant la seconde Guerre mondiale — de faire la guerre « fera » sa présidence ou la détruira.

Dans les moments de crise, le commandant en chef des armées représente ce qu'il y a de mieux et de pire en nous », selon Edmund Morris, biographe de Theodore Roosevelt et bientôt de Ronald Reagan. « Si la guerre tourne mal, le président tournera mal. Mais les présidents les plus grands — Washington, Lincoln,

choix. Ne rien faire, aujourd'hui, affecterait grandement sa crédibilité et celle de son pays dans le monde.

« Il pensait qu'il pourrait vaincre Saddam psychologiquement. Mais ça n'a pas marché », dit James McGregor, éminent historien de la présidence américaine. « Aujourd'hui, il a ses doutes, comme beaucoup de présidents à la veille de la guerre. Mais il n'a pas d'autres issues que d'attaquer. »

M. Bush espère qu'une victoire alliée sur l'Irak consoliderait « le nouvel ordre mondial » de l'après-guerre froide. Il espère qu'une défaite de Saddam fera réfléchir d'autres agresseurs potentiels, dans le tiers monde notamment, pour rendre la planète « plus sûre, plus libre pour la démocratie », comme le disait le président Wilson.

Il veut assurer au monde industrialisé l'accès aux réserves pétrolières et, par la même occasion, favoriser le règlement des grands contentieux du Moyen-Orient — y inclut l'épineuse question palestinienne. Peu d'analystes militaires doutent de la victoire des États-Unis contre l'Irak. Mais plusieurs ne croient pas qu'elle sera aussi facile et rapide que l'estiment les conseillers du président.

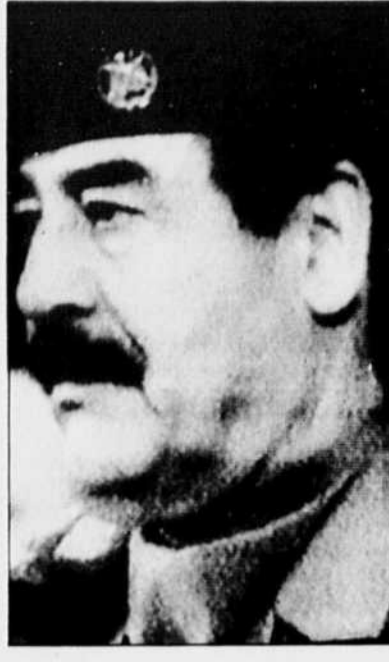
« Si la guerre est gagnée en deux ou trois semaines, alors Bush est réélu, pense Arthur M. Schlesinger, biographe de Franklin Roosevelt. Mais si les combats durent cinq ou six mois, avec beaucoup de morts, il est fini. »

Le président semble avoir déjà décidé. Peu après l'invasion d'août dernier au Koweït, n'a-t-il pas dit qu'elle « ne durera pas » ? Cela signifiait qu'il entendait chasser les Irakiens par tous les moyens. La détermination présidentielle a été confirmée par l'envoi de massifs de troupes, venues appuyer la marine et l'aviation. En passant d'une stratégie défensive à une stratégie offensive, doublant le nombre de soldats sur le terrain; en persuadant l'ONU d'adopter l'ultimatum du 15 janvier; en convainquant les deux Chambres américaines de l'appuyer, M. Bush voulait appliquer une pression irrésistible sur Bagdad, pour faire céder Saddam. Mais si cette stratégie échouait, alors il savait très bien qu'il n'avait plus le choix que d'attaquer.

L'échec de dernière minute des Baker et Perez de Cuellar, des initiatives diplomatiques de l'Algérie, du Yémen et de la France n'ayant pas fait bouger Saddam Hussein d'une semelle, la marge de manœuvre de George Bush a disparu. Il n'a plus le

... et Saddam, peut-être sa vie

Patrick Tyler
The New York Times



de Saddam, ce que souhaitait obtenir, ces dernières semaines, l'homme de Bagdad, c'était une reconnaissance solennelle comme interlocuteur diplomatique obligé des États-Unis. Le voyage toujours remis et jamais concrétisé de James Baker en Irak aurait symbolisé une telle consécration.

Mais le refus de Washington a poussé Saddam à l'alternative ultime : l'humiliation ou la guerre. Le dernier sommet entre les deux ministres des Affaires étrangères à Genève — Baker et Tarek Aziz — ne pouvait tout simplement pas aboutir, selon des analystes de Bagdad, parce que seul Saddam en personne peut faire des concessions au nom de l'Irak.

M. Hussein a déjà reconnu, dans un entretien avec l'envoyé soviétique, Evgueni Primakov, que l'Irak sortirait perdante d'une guerre ouverte dans le Golfe. Mais il aurait ajouté au diplomate soviétique : « Si je dois choisir entre la reddition et le combat, je vais me battre. »

Devant cette obstination, cette volonté résolue du combat à mort, nombre de diplomates occidentaux ont poussé inlassablement les responsables de Washington à discuter personnellement avec Saddam, pour construire un équilibre stratégique régional qui n'éliminerait pas l'homme de Bagdad et lui offrirait une porte de sortie honorable, en mettant la question palestinienne à l'ordre du jour.

Mais M. Bush ne l'entendait pas de cette oreille, considérant qu'un tel compromis, selon la formule consacrée, aurait représenté une « récompense pour l'agression ».

De plus, il n'était pas du tout assuré qu'une telle concession aurait mené au résultat espéré. Car ensuite, le président Hussein n'aurait-il pas été poussé à la surenchère, demandant encore davantage ?

BAGDAD — Si Saddam Hussein joue aujourd'hui le jeu qu'il joue, menant le monde au bord du gouffre et son pays à la destruction possible sinon probable, c'est, selon la plupart des analystes, qu'il a espéré — jusqu'au dernier moment — être reconnu par l'Occident comme la puissance régionale incontestée du Moyen-Orient.

L'obstination d'un homme, sa mégalomanie et une volonté de puissance colossale : c'est ainsi que passera Saddam Hussein à l'histoire, l'homme qui a amené les 17 millions d'Irakiens au bord du gouffre.

Quelle conformation mentale a donc pu pousser Saddam Hussein, son très militant parti Baas derrière lui, à la confrontation, peut-être mortelle pour son régime et pour lui-même, contre la formidable coalition actuellement en place contre l'Irak ?

Si l'on se base sur les interviews accordées par le personnage au cours des derniers mois, et sur les témoignages de ceux — journalistes ou diplomates — qui l'ont rencontré, la conclusion la plus simple est la bonne : en fait, rien n'est allé comme le voulait M. Hussein depuis la guerre Iran-Irak. Il a donc abandonné progressivement le vernis du grand homme d'État arabe, pour se lancer, en joueur invétéré qu'il est, dans l'aventure d'un formidable pari. Un pari qui semble aujourd'hui perdu, au moment où les hostilités sont déclenchées.

Peut-être est-il vrai que M. Hussein a été « provoqué », comme le soutiennent de nombreux leaders arabes. Mais la voie de la violence et du chantage qu'il a choisie contre le minuscule émirat, en ont fait à jamais un voisin non fréquentable pour les riches rentiers du pétrole.

Saddam, toujours déterminé à tourner un désastre appréhendé à son avantage, a cherché à se tirer de la souricière koweïtienne en menaçant de faire trembler sur leurs bases les piliers déjà bien affaiblis de l'équilibre stratégique au Moyen-Orient.

« Palestine » et « Guerre sainte » : tels sont les cris de ralliement de la croisade Hussein. Le drapeau irakien, depuis peu, porte d'ailleurs l'inscription « Dieu est grand ».

Un membre du parti socialiste Baas a reconnu récemment que la décision d'envahir le Koweït pouvait sembler rétrospectivement catastrophique. Mais il ajoutait que, pour le meilleur ou pour le pire, le président irakien avait décidé d'en tirer avantage, même au prix de la guerre et de la vie de milliers d'Irakiens, dont peut-être lui-même.

Selon les membres de l'entourage

Une « protection totale » ... sujette à controverse

Paul Cauchon
et Isabelle Paré

LES 1700 SOLDATS et membres du personnel militaire canadien actuellement dans le Golfe persique ont à leur disposition un équipement complet pour faire face à toute attaque chimique. Cet équipement comprend un masque à gaz fabriqué à Montréal par SNC et un antidote suédois qui peut contrer les effets de certains gaz.

Chaque personne envoyée par la Défense canadienne dispose, comme les autres armées, d'un masque et d'un équipement qui ressemble à un habit de moto-neige, censé assurer une protection totale. On peut manger et boire tout en conservant le masque sur la tête.

Mais l'Association des médecins canadiens pour la prévention de la guerre nucléaire soutient que ces habits ne seront pas efficaces dans le désert de l'Arabie saoudite. Au bout de quelques heures, le soldat pourrait littéralement suffoquer de chaleur et être obligé de se dévêtir de toute urgence. Au ministère canadien de la Défense on ne pouvait hier affirmer qu'un tel habit serait efficace en cas d'attaque bactériologique.

L'armée dispose également de différentes alarmes afin de détecter l'éventuelle présence de gaz inodores, dont des papiers sur l'habit, qui changent de couleur selon la toxicité de l'air ambiant.

Cet habit ne sert pas seulement à se protéger en cas de bataille directe, mais aussi, et peut-être davantage, à nettoyer les sites qui éventuellement sont contaminés.

Chaque combattant dispose également d'un antidote, le HI-6, mis au

point en Suède. Selon les experts de la Défense nationale, cet antidote est à tout point de vue irréfutable. Contenu dans une seringue longue de 14 centimètres, il peut être auto-injecté dans la cuisse en moins de 20 secondes par la personne qui le porte, à titre curatif ou encore après coup, en cas d'exposition imprévue au gaz chimique.

De la dimension d'un gros stylo, le dispositif HI-6 est séparé par une cloison contenant de façon hermétique les deux constituants de l'antidote : l'une en poudre, l'autre liquide. Lors de l'injection, les deux substances se trouvent mélangées simultanément dans le corps humain, de façon à optimiser le « blocage » des agents actifs des gaz innervants.

« Les deux agents sont conservés de façon distincte car dilués, la solution ne serait pas stable », affirme le Dr Denny Madill, pharmacologue et directeur du projet HI-6 au ministère de la Défense nationale.

L'une des deux substances, l'atropine, amenuise d'abord l'effet des gaz qui s'attaquent au système nerveux et détruisent l'enzyme responsable de son bon fonctionnement. La seconde substance réactive ensuite cet enzyme du système nerveux bloqué par les agents innervants », explique le Dr Madill.

Pas moins de 6000 dispositifs d'auto-injection HI-6 ont été distribués aux militaires canadiens et au personnel de soutien postés au Qatar. Chaque militaire porte sur lui trois exemplaires du fameux remède aux gaz mortels.

La Canada et la Suède, qui procèdent au renouvellement complet de leurs dispositifs de défense aux armes chimiques, sont pour l'heure les seuls pays à utiliser le dispositif HI-6 mis au point par la compagnie sué-

doise Astra Meditec. Les soldats américains, comme toutes les autres forces alliées stationnées dans la région du Golfe, disposent aussi d'antidotes à base d'atropine, mais dont les composants sont différentes.

D'après Peter Selley, vice-président d'Astra Meditec, basé à Götterburg en Suède, l'intérêt du dispositif HI-6 choisi par la Canada est qu'il défend l'humain contre tous les types de gaz chimiques, contrairement à d'autres antidotes, peu efficaces face au soman, ce neurotoxique qui provoque la mort par paralysie des muscles respiratoires.

Si seuls la Canada et la Suède sont équipés de ce dispositif, c'est que plusieurs États disposent encore en quantité importantes d'antidotes acquis dans le passé. C'est pourquoi, malgré la menace d'attaques chimiques qui pèse dans la région du Golfe, la compagnie suédoise ne prévoit répondre à une forte demande à court terme.

Le Canada s'implique également dans le domaine de l'armement chimique par le programme de recherche et de développement du ministère de la Défense, lequel effectue des recherches dans les dispositifs de protection et les systèmes de détection.

Le docteur Quévillon, de l'Institut Armand-Frappier de Montréal, admet que l'Institut reçoit occasionnellement des contrats pour étudier les armes bactériologiques « dans un esprit défensif » et il ajoute qu'il y aurait beaucoup de recherche à faire dans un secteur encore peu exploré, « la mise au point de kits de détection d'éventuelles toxines dans l'eau ou dans l'air ». Quant à la nature des contrats de recherche avec l'armée, on invoque, bien sûr, le « secret militaire »...

◆ Tempête

ceux-ci n'ont jamais reçu d'entraînement dans le désert comme leurs vis-à-vis américains, britanniques et français. Si le Canada devait quand même déployer des troupes au sol, il faudrait alors qu'il dépêche au moins une brigade entière (quatre ou cinq mille soldats) et tout son matériel de guerre (chars, véhicules blindés, artillerie, etc.). Une telle entreprise prendrait de longues semaines de préparation et de transport.

Sur le terrain, les troupes canadiennes devraient encore se trouver une base pour se déployer et une posture de combat, au milieu des 500 000 soldats de la force multinationale. Les experts estiment qu'il y a actuellement suffisamment de soldats dans la région et que les capacités de renforts américains, européens et musulmans sont adéquates.

L'envoi de fantassins apparaît donc fort improbable, au vu de l'attaque-éclair qui s'est déclenchée hier soir.

Personne ne sait au juste combien de temps durera une guerre entre l'I-

rak et la force multinationale, mais la plupart des experts estiment qu'elle sera courte. C'est donc le temps qui déterminera les prochaines décisions militaires du Canada.

Une longue guerre pourrait obliger le Canada à envoyer des troupes en Arabie saoudite et de nouveaux chasseurs CF-18. Un conflit rapide permettrait une participation limitée à l'aviation, qui assume déjà un rôle prépondérant dans l'engagement militaire canadien.

Une chose est cependant certaine : maintenant que la guerre a éclaté, de nouveaux chasseurs CF-18 seront sans aucun doute déployés dans le Golfe. Le Canada dispose actuellement de 24 CF-18 en Allemagne et de 70 autres sur son territoire, principalement à Bagotville, au Québec, et à Cold Lake, en Alberta.

La décision de renforcer le dispositif aérien dans le Golfe sera évidemment politique. Le gouvernement devra tenir compte des autres engagements militaires du pays au sein de l'OTAN et du NORAD. Il ne serait pas exclu qu'une cinquantaine de CF-18 se retrouvent bientôt à Qa-

tar ou en Arabie saoudite.

Le dispositif canadien dans le Golfe est donc limité et ne devrait pas subir de changement majeur dans les prochaines semaines.

Mais si la force multinationale a un urgent besoin de matériel et de troupes, le Canada sera en mesure de fournir uniquement des avions, du personnel de soutien aérien et des militaires spécialisés dans les communications. Le déroulement du conflit dira si la contribution canadienne sera plus importante.

L'engagement canadien dans ce qu'il est maintenant convenu d'appeler « la Guerre du Golfe » — sans conditionnel — est à la fois modeste et réel, effacé mais résolu.

◆ L'ombre

disant l'emploi (mais non la fabrication...) de gaz asphyxiants, toxiques, et autres raffinements meurtriers.

Ce Protocole sera suivi, près de 50 ans plus tard, par la signature d'une Convention internationale sur les armes biologiques. Mais tout au cours des années 80, les discussions se poursuivirent entre 40 pays signataires afin d'interdire toute arme de ce genre.

La Convention de 1925 fut violée à plusieurs occasions. On s'étonne d'ailleurs de ce que les armes chimiques n'aient pas été utilisées pendant la Deuxième Guerre mondiale, d'autant plus que les neurotoxiques furent développés par les Allemands dans les années 30.

Plusieurs chercheurs croient qu'au début de la guerre Hitler, qui triomphait facilement des Alliés, ne voyait pas la nécessité de les utiliser, et qu'à la fin de la guerre, il aurait craint une riposte du même niveau. Ne pouvant trancher le débat, contentons-nous de rappeler que les sinistres chambres à gaz devaient être incluses dans la liste de ces armes.

Des accusations ont été portées contre les États-Unis, selon lesquelles ils auraient utilisé un défoliant dans le Sud-Est asiatique, dans les années 70. On notera d'ailleurs que les États-Unis n'ont ratifié la Convention de Genève qu'en 1975. On fait aussi état d'utilisation possible de gaz par l'URSS en Afghanistan.

Mais ce qui prouve, par des documents accessibles à toute la communauté internationale, c'est l'utilisation de l'arme chimique pendant la guerre Iran-Irak des années 80, et par les deux parties.

L'Irak particulièrement en a fait grand usage à compter de 1983 au moins, et le 16 mars 1988, Saddam Hussein faisait bombarder, à l'aide de cyanogène et de gaz moutarde, ses propres habitants de la minorité

kurde, qui avaient eu le malheur de soutenir l'Iran. Ces Kurdes du village de Halabja furent 5000 à être tués et 10 000 à être blessés, en quelques minutes à peine.

La communauté internationale a allègrement fermé les yeux sur cette violation sans précédent de la Convention. Il faut dire qu'elle souhaitait majoritairement une défaite de l'Irak.

Les actuels pays alliés contre l'Irak affirment ne pas vouloir utiliser de telles armes. L'Irak a déclaré pouvoir le faire, et dispose de quatre usines principales pour fabriquer ces armes, qui peuvent être lancées par tous les supports possibles : bombes d'artillerie, bombes larguées par avion, hélicoptère, réservoirs montés sur avion. Les stratèges américains s'inquiètent de ce que l'Irak puisse installer des ogives chimiques dans les missiles SCUD, qui ont une portée de 500 kilomètres.

L'ypérite, le gaz moutarde, est diffusé en vapeur. C'est une substance visqueuse qui provoque des irritations cutanées, l'inflammation des voies respiratoires, qui brûle les muqueuses, les yeux. Le gaz pénètre par les pores de la peau. Il peut agir pendant des heures. En faibles doses il ne tue pas mais mutilé profondément.

Les neurotoxiques comme le tabun, le sarin, le soman peuvent être vaporisés, inhalés, absorbés par la peau, les yeux, les voies respiratoires. Ce sont des gaz inodores, qui agissent à une vitesse foudroyante. Les neurotoxiques bloquent les fonc-

tions neurologiques, attaquent le système nerveux, produisent une fibrillation des muscles, des convulsions, la mort par asphyxie. Une couple de gouttes peuvent être fatales. Le produit peut pénétrer la peau et aussi des vêtements non isolés.

L'emploi de masques à gaz et de combinaisons hermétiques limite l'utilisation de ces gaz. Mais toute les populations menacées ne peuvent pas se promener à longueur de journée avec de telles combinaisons. Dans le cas de certains neurotoxiques on dispose aussi d'un antidote, du sulfate d'atropine, qui peut contrer la paralysie respiratoire. Encore faut-il l'injecter très rapidement...

Plusieurs autres agents meurtriers existent, dont l'énumération serait fastidieuse, mais le nec plus ultra de cette histoire, ce sont les armes biologiques.

Ici, les spécialistes ne s'entendent pas trop. S'il est connu que plusieurs pays expérimentent, plus ou moins secrètement, de nouvelles armes bactériennes, personne ne semble trop savoir quelle serait leur réelle utilité sur le terrain.

L'Irak disposerait d'un certain nombre d'armes biologiques. Le principe de ces armes est d'une simplicité terrible : ce sont des organismes contagieux naturels, des virus, des champignons, des bactéries, des toxines biologiques, qu'on s'amuse à cultiver en laboratoire et qu'on pourrait diffuser auprès des victimes potentielles (par voie de bombardement classique, ou encore en contaminant

des plans d'eau, des aqueducs, etc.). On a déjà identifié des armes qui pourraient apporter des calamités comme le choléra, l'anthrax, les fièvres les plus diverses, le botulisme, etc.

Mais le pays qui les utiliserait devrait établir pour lui-même des mesures de protection assez exceptionnelles, sans attirer l'attention du voisin.

« L'utilisation de ces armes sur le champ de bataille me semble douteuse », explique le docteur Marc Quévillon de l'Institut Armand-Frappier de Montréal. « Envoyer des toxines aux combattants serait inutile, la période d'incubation, comme n'importe quelle maladie, serait trop longue. Par contre, la menace semble réelle en ce qui concerne les populations civiles : des terroristes déterminés pourraient décider de contaminer un aqueduc, par exemple. Les toxines bactériennes peuvent agir très rapidement, et il suffit de peu de liquide. Autre menace : la contamination du cheptel, pour affamer une population. »

Rendre à César ...

En raison de circonstances indépendantes de notre volonté, la carte du golfe Persique parue dans l'édition du DEVOIR d'hier en page B-1 n'était pas signée. Nos excuses à l'auteur, M. Claude Auchu.

LES DÉJEUNERS-CAUSERIES 1990-1991
de la Chambre de commerce
du Montréal métropolitain

Monsieur Jacques Proulx
Président général
L'Union des producteurs agricoles

Le mardi 29 janvier 1991 à midi
Le Méridien Montréal

Allocution:
« Les États généraux du monde rural :
tant vaut le village, tant vaut le pays »

Prochain déjeuner-causerie : 5 février 1991
Monsieur Michel Hamelin
Président du Comité exécutif
Communauté urbaine de Montréal
Bonaventure Hilton International

Reservations : 288-9090
772, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 1G1

TRANSFUSION SANGUINE

CINÉMA

Séquences décerne ses prix à Michel Brault et Olivier Asselin

Nathalie Petrowski

MICHEL BRAULT et Olivier Asselin, deux cinéastes québécois à des années lumières l'un de l'autre parce que nés à des époques fort différentes, ont chacun été récompensés hier soir lors du 35e anniversaire du magazine *Séquences* qui se déroulait à la salle Maisonneuve de la Place des Arts.

Olivier Asselin, 30 ans, a gagné le Prix de la Promesse pour son premier film *La liberté d'une statue*, tourné en noir et blanc et réalisé pour trois fois rien avec une bourse du Conseil des Arts et le soutien d'Arlette Dion, du programme d'aide artisanale de l'Office national du film. Selon le jury, « ce film, qui propose une dissertation lucide et pleine d'humour sur les origines du cinéma, étonne par sa maîtrise narrative autant que par sa beauté visuelle et son audace. En ouvrant à contre-cou-

rant, le cinéaste a enrichi notre cinématographie nationale. »

Quant à Michel Brault qui œuvre dans le cinéma depuis bientôt quarante ans, il a reçu le Prix de la Maturité pour *Les noces de papier*, un téléfilm réalisé pour le compte de Radio-Québec, mettant en vedette Geneviève Bujold et traitant du problème de l'intégration des immigrants au Québec. Selon le jury, « cette œuvre confirme une approche caractéristique où le réalisme se tempère d'un humanisme chaleureux. »

Il est à noter que les deux films sont distribués par Max Films qui sortira probablement *La liberté d'une statue* dans une petite salle montréalaise d'ici peu. Pour *Les Noces de papier* qui a déjà connu une sortie en salle, il faudra attendre que Radio-Canada, et non Radio-Québec, se décide cette fois-ci à le programmer.



Michel Brault



Olivier Asselin

THÉÂTRE

Une saga en miniature

Célestine, là-bas près des tanneries au bord de la rivière

Une traduction-adaptation de Michel Garneau de la *Célestina* de Fernando de Rojas. Mise en scène de Jean Asselin, décor et costumes de Daniel Castonguay. Musique de Silvy Grenier, éclairages de Jean-Charles Martel. Avec Françoise Faucher (la Célestine), François Papineau (Calixte), Sylvie Moreau (Mélibée), Robert Gravel (Sempronio), Réal Bossé (Parmeno), Francine Aepin (Elicia), Diane Dubeau (Lucrèce), Marcel Girard (Plébère), etc. Une co-production du Théâtre français du CNA et du groupe Omnibus. A Espace libre.

Robert Lévesque

FIDÈLE à sa manière, le metteur en scène Jean Asselin a tiré vers la naïveté et l'humour débonnaire les jupes de la Célestine. Dans *Le Jeu de Robin et Marion*, d'Adam de la Halle, il avait fait merveille dans le genre de la pastorale. Cette fois-ci, avec la saga autrement plus complexe de Fernando de Rojas, véritable manuscrit à plusieurs niveaux, il réussit ici et là des petites merveilles de simplicité mais laisse de côté le bagage féroce et savant de ce texte-fléuve du 15e siècle.

Cela donne un spectacle joli, délicat, et trop long en l'état, là où l'on pouvait attendre sinon une fureur du moins une peinture des drames et des passions des milieux du crime et des damnés que Rojas connaissait bien (il était juriste, puis gouverneur de Salamanque) et dont il avait, vers la fin du 15e siècle, dressé un impressionnant tableau dans ce roman dialogué qu'il lisait lui-même à ses amis lettrés.

Cette Célestine, maquerelle au grand cœur, est un personnage pré-shakespeareien. Elle a sans doute existé, ou Rojas l'a peut-être saisie dans l'oeuvre d'un prédécesseur. On ne sait. On sait qu'il y eut une Célestine primitive, manuscrit d'inconnu, qui correspond à peu près à ce qui est l'acte un de la Célestine que plusieurs adaptateurs ont transposé au théâtre depuis le XXe siècle. Rojas, en 1499, sous pseudonyme, avait fait publier une *Comédie de Calixte et Mélibée* qui faisait 16 actes et qu'il revendiqua plus tard. Puis vers 1502, il publia une *Tragédie de Calixte et Mélibée* en 21 actes.

Pour Rojas la Célestine n'était pas destinée au théâtre. La dramaturgie, en Castille, était à peine balbutiante. Rojas, qui possédait une imposante bibliothèque, réunissait des amis et



PHOTO ROBERT ETCHEVERRY

Françoise Faucher, dans le rôle d'une Célestine qu'elle rend fraîche, souple, fine. Plus insouciant que sorcière. Une interprétation remarquable.

leur lisait cette longue histoire de manants avec des dialogues qu'il interprétait. Au cœur du récit, parsemé de références à des oeuvres latines (il empruntait à Terence), il y avait cette histoire proto-Roméo et Juliette où la Célestine favorise les rendez-vous de Calixte l'amoureux fou avec Mélibée dont les parents préservaient la virginité comme un bien de famille.

Jean Asselin et Michel Garneau, comme la plupart des adaptateurs, ont pris leur bien là où ça faisait leur affaire. Dans une langue généreuse et habile, ils nous proposent une Célestine guillerette dans une approche et une scénographie toute en naïvetés, cherchant le médiéval de l'affaire dans la simplicité plutôt que la sauvagerie. C'est drôle souvent, toujours frais et par dessus l'épaule, joué à la manière Omnibus, faite de rappels du mime et de jeu corporel insistant.

Au centre, Françoise Faucher, remarquable, a choisi la même voie que Jeanne Moreau en Avignon dans la mise en scène de Vitez en 1989; sa Célestine, totalement hors des poncifs, est fraîche, souple, fine, pas du tout usée ou voûtée, insouciant plus que sorcière et cela fait merveille. Son interprétation est constamment chaleureuse et magnifique. On remarque deux comédiens inconnus, François Papineau en Calixte et Réal Bossé en Parmeno, qui sont constamment inspirés, expressifs, crédibles. On remarque aussi la suivante de Mélibée, Diane Dubeau, caricaturale mais efficace.

Il y a Robert Gravel en Sempronio qui, comme toujours, joue comme personne d'autre. Ou il est le seul à avoir trouvé une tonalité, ou il est le seul à ne pas l'avoir trouvée. C'est de moins en moins drôle pour les habitués...

Et il y a le manque évident du budget adéquat. La gracilité que recherche Asselin est souvent tuée par la fragilité du décor qui bouge, qui craque, du bruit de la manipulation, etc. Et les éclairages sans aucune logique n'aident en rien la lecture du propos.

Mais, même si le spectacle est techniquement bancal, quoique joli, et que l'adaptation est réductrice dans laquelle on ne garde qu'un pastiche d'historiette d'amour impossible, il demeure qu'Asselin et Garneau orchestrent une fête où la célébration du jeu simple et franc remplace celle, plus espagnole, du péché; et que, tout compte fait, pour les amateurs de miniatures une adaptation de la Célestine comme celle-là fera du bonheur.

MUSIQUE

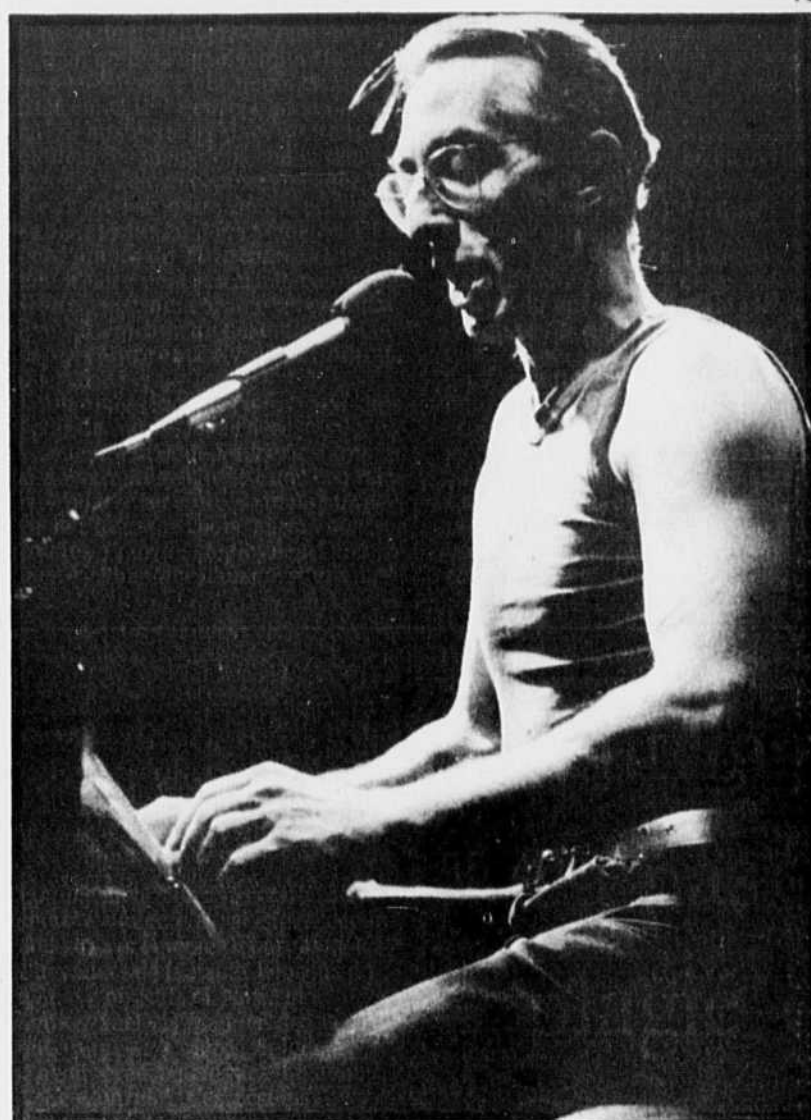


PHOTO JACQUES GRENIER

Richard Desjardins

La veillée d'armes de Richard Desjardins

Richard Desjardins

Café-théâtre La Licorne
4559 Papineau
523-2246
Jusqu'au 2 février

Sylvain Cormier

MARDI SOIR, serrés les uns contre les autres nous étions prêts à vivre une fatidique veillée d'armes en compagnie de Richard Desjardins, qui présentait le premier d'une nouvelle série de spectacles à La Licorne. Le battement des cœurs en phase avec le compte à rebours d'une guerre imminente, on attendait de Desjardins les mots qu'il fallait pour apaiser nos consciences inquiètes, qu'il fasse contrepoids aux facéties irakiennes.

Desjardins n'avait pas besoin d'aborder le sujet. Celui-ci se lisait déjà dans ses textes, et pas seulement entre les lignes. La guerre chimique à Rouyn-Noranda, nous a-t-il signalé, c'est une vieille connaissance que l'on affronte sans masque depuis des décennies. Rien de nouveau pour Desjardins qui se déclare chanteur « heavy metal », vu la quantité de soufre, de cadmium et d'arsenic que la fonderie de cuivre a fait pleuvoir sur sa carcasse. La guerre, il la porte en lui et sur lui. Une guerre d'usure sur un terrain de chansons minées. A chacun ses armes.

Dans *Natag*, évocation douce-amère de la traversée indienne du détroit de Behring, il était difficile de ne pas entendre une dénonciation de tout conflit violent : « Et si par miracle nos prières parviennent / À calmer ces dieux fous que la douleur fascine / Je n'accepterai pas que l'un d'eux me ramène / Ou j'ai pleuré du sable et mangé des racines ». Et le cri d'amour de *Tu m'aimes-tu* résonnait assurément jusqu'aux confins du Golfe : « J'suis comme un scaphandre / Au milieu du désert / Qui voudrait comprendre / Avant d'manquer d'air ».

De toutes façons, pour Desjardins, l'état du monde est si désespéré, l'environnement si dénaturé, les amours si décharnantes qu'il doit nous en faire rire pour y survivre. Jamais un spectacle n'aura provoqué autant de rires jaunes à gorges déployées. Qu'il raconte « l'histoire d'un gars tellement

down qu'il sentait l'asphalte » ou la misère de *L'homme-canon* (« Vendu l'préart / Cassé mon bail / Rendu dehors / Chien pas de médaille »), il déride en émouvant et souffre d'un air crasse. Richard Desjardins est un gars « drôlement » grave.

Génial sur disque, c'est pourtant l'homme de scène que l'on gagne à connaître. En chair et en os, le pianiste éblouit, s'appropriant tous les genres avec un égal bonheur, du blues quasi porno au pimpant ragtime, du jazz de bar-salon au boogie meurtner.

Comme les plus grands poètes, Desjardins est littéralement « habité » par son oeuvre. Les chansons semblent émaner directement de son corps. Chacun de ses regards, chacune de ses grimaces ajoutent aux textes des couleurs insoupçonnées. Et quels textes ! On voudrait citer à l'infini ces monologues savoureux avec lesquels Desjardins glisse imperceptiblement d'une chanson à l'autre. S'il nous y invitait, on coucherait tous dans son « char » et on monterait avec lui à Val D'Or.

Mais une telle densité textuelle n'est pas commune sur une scène, fut-elle une scène de café-théâtre, et l'attention du public se relâche inexorablement en deuxième partie. À mon grand dam, de larges portions de sa *Phénoménale Philomène*, de *Sahara Lumber*, du *Prix de l'or* et de son très laborieuse « poème à la manière de Frenchie Villon » se sont perdues dans un océan de sens où il fallait penser ferme pour ne pas sombrer.

Pour combler ces passages à vides, il faudra remettre ça en avril au Club Soda. Deux heures de Desjardins, d'un seul coup, c'était trop, les fusibles ont sauté.

Si ce n'était que ça. Imaginez, on avait des mots et des notes plein la tête et le cœur, on employait nos dernières énergies à l'applaudir à tout rompre, et ce diable de Desjardins, avant de commencer le premier de ses deux rappels, nous a relancé à la figure ce qu'il avait fini par nous faire oublier : « Faut faire ça vite, on va manquer la guerre ! ». La salle a croulé sous les rires, plus jaunes que jamais. Le « bon gars », lui, fier de son coup, s'est remis à chanter.

TÉLÉVISION

Le bistrot littéraire

Billetiste au DEVOIR pendant de nombreuses années, Rolande Allard-Lacerte reprend la plume et nous livrera chaque jeudi ses réflexions sur l'activité télévisuelle.

LES SALONS littéraires d'antan ont fait leur temps. Ils distillaient un parfum suranné, entre le camphre et la napolitaine; évoquaient les jetés de dentelle protégeant les fauteuils Voltaire contre les cernes gras que laissent les têtes pensantes posées sur vieux velours.

On tient maintenant bistrot littéraire. Ça sent les moules et les frites. Entre une bière tablette (une Gueuse ?) et un écrivain qui risque d'y rester, on cause, on cause. Et il y a de la casse.

Thérapie de groupe avec dame. Autour de la mère Moa, la *Bande des six* sévit et s'épavarde. L'un joue de la flûte de pan sur le bec, l'autre la grappette : « Garçon, passe-moi la moutarde, passe-moi le raifort, le poivre et le cari ». Si d'aventure on entend « Passe-moi l'encens, la mousse, au chocolat et la crème non fouettée » c'est généralement pour souligner quelque production maison ou la ponte d'un membre ou ami de l'équipe. Hors la sainte chapelle,



Rolande ALLARD-LACERTE

point de salut, point de courbettes. Les autres, la plupart des autres, on les exécute sommairement. Tandis qu'ils macèrent dans l'aile des condamnés, on voit les futurs suppliciés dans l'attente du pire : l'exorcisme, le grand décollement ou le scalp. Sur leur visage on peut lire

la détresse, la déception, la déconfiture. Ils ravalent leur gomme à mâcher, tiquent, suent l'angoisse.

Personne n'a oublié la dégélée servie à Michel Tremblay par le biographe officiel de Guy Lafleur. Pas de quoi s'écrier Hosanna ! Il paraît qu'on en tremble encore sur le Plateau et à l'école des Saints-Anges. La plus récente « confrontation », avec la sénatrice Solange Chaput Rolland, s'est déroulée avec décence, avec déférence même. Le Sénat et ses bénéficiaires n'ont pas été ménagés ces derniers temps mais c'est la mémorialiste qu'on accueillait avec beaucoup d'égards.

Aucun livre ne fait tapisserie, le décor est punaisé de menus et c'est tout à fait approprié. La plupart du temps l'hôte se fait hacher menu et jeuvement étriper. Le tout relève de l'anthropologie : on dépêche l'invité(e), mal dans son assiette, avec les pointes de la fourchette plutôt qu'avec le dos de la cuiller. Les chroniqueurs s'entendent comme les six doigts de la main pour mieux vous gifler mon enfant. Et on n'a plus, foi de Marie-France, les doigts de dame qu'on avait !

C'est vivant, ça bouge et pour survivre à cette séance de pugilat

c'est un atout que d'être ceinture noire de karaté. Tiens, une droite. Un uppercut. Tiens, en haut de la ceinture fléchée. Tant pis si t'es KO, dis merci monclon, ton livre va se vendre.

À six chroniqueurs, en moins d'une heure, pour faire le tour des événements culturels qui se bousculent en librairie, au théâtre, au cinéma et au musée, on ne fait pas mieux sauf en vidéoclip.

Vous reprendriez bien un peu de cervelle, cher ami ? Flambée ? Il n'y a qu'à demander.

X X X

KKK. Il ne s'agit pas du croassement de la corneille annonciatrice du printemps mais des consonnes du Klu Klux Klan qui sonnent l'hallali signalant l'ennemi : le Noir, l'homosexuel, l'autre. *Le match de la vie* nous a plongés dans le sinistre univers des mercenaires du racisme. Inoubliables les crânes rasés, les yeux cruels et mâchoires menaçantes de ces tatoués des bras et de l'âme.

Ces Hitler de dépanneur hurlant au Pouvoir blanc font frémir. Une équipe de la télévision française a

fait une incursion dans cette société secrète, violente et raciste. Au cours de leurs cérémonies d'initiation, les Chevaliers de la haine, heureux de n'être « ni Juif, ni Noir, ni homosexuel », se signent de la croix enflammée : « Merci, Seigneur, d'avoir créé notre race blanche ».

Les autres ? Ces résidus d'humanité ? « Kill them all ». Cela claque comme un coup d'arme à feu dont ils sont obsédés.

À un candidat en campagne électorale ils proposent : « À la mort d'un sidéen il faudrait saisir ses biens afin de financer les soins médicaux des autres ». « Bonne idée » s'écrie, hilare, le candidat. L'histoire ne dit pas s'il a été élu.

Merci à Télé-Métropole de changer de bestiaire, de nous sortir d'Entre chien et loup pour nous montrer ces grands fauves humanoïdes tout aussi inquiétants à visage découvert que sous la cagoule.

Pas besoin d'aller jusqu'en Georgie ou au Tennessee, il paraît qu'entre le métro Beaudry et le Carré Saint-Louis se multiplient aussi les monstrueuses ramifications de l'intolérance.

Vautrin n'a pas plagié Griollet

PARIS (Reuter) — Le tribunal civil de Paris a décidé hier que Jean Vautrin, prix Goncourt 1989, n'avait pas plagié l'universitaire Patrick Griollet pour écrire son roman *Un grand pas vers le Bon Dieu*.

Griollet reprochait à Jean Vautrin d'avoir puisé des expressions dans un ouvrage qu'il avait rédigé après de longues années de recherches sur les Cajuns de Louisiane.

Il réclamait 500 000 FF de dommages et intérêts et la moitié des droits d'auteur.

Le tribunal l'a débouté en soulignant que la contrefaçon littéraire « ne peut résulter de la reprise d'une idée ou d'un thème, mais seulement de la reproduction de la forme, du moins quand celle-ci est originale ».

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — *Awakening* 7 h, 9 h 30; — *Kindergarten Cop* 7 h, 9 h 15; — *III: Home Alone* 7 h 15, 9 h 20; — *Ding et Dong le film* 7 h 10, 9 h 20

BERRI I: (288-2115) — *Ding et Dong le film* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30; — *Le mystère Von Bulow* 7 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 15; — *Maman j'ai raté l'avion* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 30; — *Désigné pour mourir* 1 h 30, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 30; — *Fenêtre sur Pacifique* 1 h 30, 3 h 45, 7 h 10, 9 h 30

BONAVENTURE I: (861-2725) — *Home Alone* 7 h, 9 h; — *Havana* 8 h

BROSSARD I: (465-5906) — *Désigné pour mourir* 7 h 05, 9 h 20; — *Kindergarten Cop* 7 h, 9 h 10; — *Ding et Dong le film* 7 h 20, 9 h 30

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684) — *Home Alone* 7 h 15, 9 h 20; — *Un thé au Sahara* 7 h, 9 h 45; — *Le mystère Von Bulow* 7 h 30, 9 h 45; — *Edward Scissorhands* 7 h 30, 9 h 30; — *Kindergarten Cop* 7 h 05, 9 h 25; — *Désigné pour mourir* 7 h 20, 9 h 35

CENTRE EATON 1: MII — *Not Without my Daughter* 1 h, 3 h 30, 5 h 45, 9 h 20; — *Coeur de lion* 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 40; — *Trois hommes et une jeune demoiselle* sem. 12 h 20, 2 h 30, 4 h 50, 7 h, 9 h 40; — *Rocky* sem. 12 h 20, 2 h 30, 4 h 50, 7 h, 9 h 40; — *Mon fantôme d'amour* 1 h 10, 3 h 40, 6 h 20, 9 h 10, mar. 4 h, 6 h 20, 9 h 10; — *Cyrano de Bergerac* 12 h 35, 3 h 15, 6 h 10, 9 h

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, MII — *Awakenings* 2 h, 4 h 25, 7 h, 9 h 30; — *Misery* 12 h 45, 3 h, 5 h 25, 7 h 35, 9 h 40; — *Marmalade* 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

CINÉMA JEAN-TALON MII — *The Godfather part 3* 6 h 15, 9 h 30

CINÉMA OMEGA 1: — *Cyrano de Bergerac* lun. au jeu. 8 h 2; — *Rocky V* 7 h 10, 9 h 20; — *Coeur de lion* 7 h 05, 9 h 10

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, MII (843-6001) — *L'héritage de la chouette* 18 h 30 (17 au 20 janv.)

CINÉMA PARIS: MII (875-7284) —

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada — *Edward Scissorhands* 7 h, 9 h 15; — *Kindergarten Cop* 7 h 15, 9 h 25; — *Misery* 7 h, 9 h 15, 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 15; — *Awakenings* 7 h, 9 h 25; — *Home Alone* 7 h, 9 h 10; — *Dances with Wolves* 8 h 15

CINÉMA THÉÂTRE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — *La vie est belle* 18 h 35 — *Place des fleurs* 20 h 35

CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Russia House* 6 h 30, 9 h 10; — *Bonfire of the Vanities* 6 h 20, 9 h 15

CINÉPLEX I: (849-4518) — *Tatle Danielle* 1 h 20, 4 h 15, 7 h 10, 9 h 30; — *Marmalade* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40; — *La recrue* 1 h 15, 4 h 7, 7 h, 9 h 25; — *White Palace* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05; — *Misery* 1 h 05, 3 h 15, 5 h 25, 7 h 35, 9 h 45; — *Europa Europa* 1 h 10, 3 h 45, 7 h, 9 h 20; — *Kindergarten Cop* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40; — *Edward Scissorhands* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40; — *La fracture du myocarde* 1 h 15, 4 h, 7 h 05, 9 h 15

COMPLEXE DES JARDINS I: (288-3141) — *Un thé au Sahara* 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 35; — *Il danse avec les loups* 1 h 30, 5 h, 8 h 30; — *La gloire de mon père* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 15; — *Les sirènes* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25

COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, MII (283-9229) — *Désigné pour mourir* 7 h 05, 9 h 20; — *Le mystère Von Bulow* 7 h 30, 9 h 45; — *Hotel Chroniques* 21 h. (17 au 20 janv.)

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — *The Filmmakers* 19 h — *King of the Children* 21 h

CRÉMAZIE: (388-4210) — *Ding et Dong le film* 7 h 15, 9 h 20, mer. 9 h 30

DAUPHIN I: (721-6060) — *Il danse avec les loups* 8 h 11; — *White Palace* 7 h, 9 h 30

CINÉMA DECARIE 1: (341-3190) — *Marmalade* 7 h, 9 h 20; — *Home Alone* 7 h 30, 9 h 45

DORVAL I: (631-8586) — *Not Without my Daughter* 6 h 30, 9 h 15; — *Look Who's Talking Too* 7 h, 9 h 15; — *Lion Heart* 7 h, 9 h 30; — *Three Men and a Little Lady* 7 h 30, 9 h 40

DU PARC 1: (844-9470) — *The Godfather part 3* 8 h 2; — *Not Without my Daughter* 6 h 45, 9 h 15; — *Russia House* 7 h, 9 h 30

DU PLATEAU 1: (521-7870) — *Cyrano de Bergerac* 1 h 30, 3 h 50, 6 h 40, 9 h 25; *Rocky V* 12 h 45, 3 h, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 35

FAIRVIEW I: (697-8095) — *Lionheart* 7 h 05, 9 h 15; — *The Godfather part 3* 8 h

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) — *Dances with Wolves* 1 h 30, 5 h, 8 h 30; — *Kindergarten Cop* 1 h 15, 4 h, 7 h 10, 9 h 25; — *Home Alone* 1 h, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 20; — *Havana* 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15, mer. 1 h, 3 h 45, 9 h 30

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159) —

GREENFIELD I: (671-6129) — *The Godfather part 3* 8 h 2; — *Lionheart* 7 h, 9 h 20; — *Rocky V* 7 h 10, 9 h 30

IMAX: Vieux-Port de Montréal — *Planète bleue entre ciel et terre* (fr.) du mar. au ven.

10h, 11h 45, 13h 30, 19h, sam. 13h 30, 17h, 19h, dim. 11 h 45, 13 h 30, 17 h, 19 h. ven. sam. dern. spect. 22h 30 — *Blue Planet et To Fly* mar. au dim. 15h, 15, 20h, 45

IMPÉRIAL: (288-7102) — *The Godfather part 3* 12 h, 3 h 15, 6 h 30, 9 h 45

LAVAL I: (688-7776) — *The Godfather part 3* 8 h; — *Rocky V* 7 h 10, 9 h 30; *Look Who's Talking Too* 7 h, 9 h 4; — *Not Without my Daughter* 7 h, 9 h 20; *Coeur de lion* 7 h 20, 9 h 40

LAVAL 2000 I: (587-5207) — *Ding et Dong le film* 7 h 30, 9 h 30; — *Maman j'ai raté l'avion* 7 h, 9 h

LOEW'S I: (861-7437) — *The Sheltering Sky* 12 h 30, 3 h 20, 6 h 05, 9 h 11; — *Bonfire of the Vanities* 1 h 15, 3 h 55, 6 h 45, 9 h 25; — *Russia House* 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15; — *Three Men and a Little Lady* 1 h 30, 4 h 05, 6 h 40, 9 h 10; — *Cyrano de Bergerac* 12 h 45, 3 h 35, 6 h 20, 9 h 05

OUIMETOSCOPE: (525-8600) — Salle 1: *La rose des sables* 19 h — *Le temps des glaces* 21 h — Salle 2: *Club des cinéphiles: Orphée* 19 h 15 — *Un zoo la nuit* 21 h 15

PALACE 1: — *Lionheart* 12 h 40, 3 h, 5 h 10, 7 h 25, 9 h 40; — *Look Who's Talking Too* 1 h 20, 3 h 05, 5 h 7, 9 h 11; — *Ghost* 1 h 30, 4 h, 6 h 35, 9 h 05; — *Goodfellas* sem. 12 h 05, 3 h, 6 h, 9 h; — *Almost an Angel* 12 h 20, 2 h 30, 4 h 40, 6 h 50, 9 h; — *The Rookie* 1 h, 3 h 30, 6 h 15, 9 h

PARADIS I: (354-3110) — *Maman j'ai raté l'avion* 7 h, 9 h 10; — *Ding et Dong le film* 7 h 30, 9 h 40; — *Désigné pour mourir* 7 h 10, 9 h 20

PARISIEN I: (866-3656) — *Monsieur Hire* 1 h, 3 h 5, 7 h, 9 h 11; — *Mery pour toujours* 1 h 15, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15; — *Une Histoire inventée* 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 20; — *Le mari de la colleuse* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05; — *Fantasia* 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h; — *Rafales* 12 h 50, 2 h 55, 5 h, 7 h 05, 9 h 10; — *Les meilleurs moments des films publicitaires* 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35

PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — *Edward Scissorhands* 2 h, 4 h 20, 7 h, 9 h 10; — *Kindergarten Cop* 2 h 15, 4 h, 7 h 10, 9 h 25; — *Prédateur* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 15

PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — *Maman j'ai raté l'avion* 7 h, 9 h 10; — *Il danse avec les loups* 8 h

LE RIALTO: 5723 ave du Parc, MII (274-3550) — *The Nasty Girl* 7 h 15 — *Wings of Desire* 9 h 30

QUARTIER LATIN: MII (849-0041) — *La gare* 7 h 30, 9 h 30

VERSAILLES I: (353-7880) — *Coeur de lion* 7 h 15, 9 h 30; — *Not Without my Daughter* 7 h 15, 9 h 35; — *Mon fantôme d'amour* 6 h 30, 9 h; — *Trois hommes et une jeune demoiselle* 7 h 35, 9 h 45; — *Rocky V* 7 h 35, 9 h 45; — *Look Who's Talking Too* 7 h 20, 9 h 20.

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 22h 15 à 02h 30 — Carl Tremblay Blues Band, du 17 au 20 janv.

BAR LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — LouLou Hughes & Soul What, les 17-18-19 janv.

BAR 2080: 2080 rue Clarke, Montréal (285-0007) — Jazz du mar. au dim. à 22h.

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aymer, Montréal (842-8656) — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h à 24h, mar. 20h à 01h, mer. au ven. 18h à 22h — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au ven. à compter de 22h, sam. à compter de 21h 30 — Billy Gerogette, pianiste/chanteur, lun. de 17h à 19h, mar. de 17h 30 à 19h 30 — Trio Billy Gerogette, sam. de 18h à 21h 30 — Le trio de Bernard Primeau, les dim. de 19h à 24h.

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808) — Hommage à John Lennon, les 17-18-19 janv.

BOITE À CHANSON LE PIERROT: 114 est St-Paul, Montréal — Gilbert Lauzon et Jules Lavoie, les 17-18-19 janv. à 20h.

CEGEP DE ROSEMONT: 6400 166 ave, Montréal — Cinéma: Il y a longtemps que je t'aime, documentaire de Anne-Claire Poirier, le 17 janv. à 20h.

CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASSEUR: 100 est Sherbrooke, Montréal (522-1245) — Anonymus présente « O'Fortuna », d'après le manuscrit de Carmina Burana, du 15 janv. au 3 fév., mar. au sam. à 20h, dim. à 15h.

ESPACE LA VEILLÉE: 1371 est rue Ontario, Montréal (526-6582) — « La guerre » d'après Voyage au bout de la nuit de Louis-Ferdinand Céline, du 8 janv. au 3 fév.

ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum, Montréal (521-4191) — « Célestine là-bas près des tanneries au bord de la rivière » adaptation et traduction de Fernando de Rojas, Michel Garneau, m. en s. Jean Asselin, du 15 janv. au 16 fév., mar. au sam. à 20h.

FRASER HICKSON INSTITUTE: 4855 Kensington, Notre-Dame-De-Grâce (369-2347) — The Collective, compagnie de théâtre, présente « Jewel » de Joan MacLeod, du 8 au 19 janv. à 20h.

LE GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis, Montréal (849-6955) — Jim Zeiler, les 17-18-19 janv. à 22h 30

MAISON DE LA CULTURE FRONTENAC: 2550 est Ontario, Montréal — Théâtre: La ménagerie de verre de Tennessee Williams, présenté par le Théâtre Populaire du Québec, du 17 au 26 janv. à 20h.

MAISON DE LA CULTURE MERCIER: 8105 Hochelaga, Montréal — Musique: El Siglo de Oro, présenté par Anonymus, les 17-18-19 janv. à 20h.

MAISON DE LA CULTURE LA PETITE PATRIE: 8706 DeLorimier, Montréal — Conférence: Ninjas et autres monstres, avec Guy Beausoleil, le 17 janv. à 19h 30.

MAISON THÉÂTRE: 255 est Ontario, Montréal (288-7211) — « Rouge tandem » de Lise Castonguay, m. en s. Serge Thibodeau, production du Théâtre Gros Mécano, du 16 janv. au 3 fév., sam. dim. à 15h.

LE P'TIT BAR: 3451 St-Denis, Montréal (281-9124) — Benoit Leblanc en spectacle, les 17-18 janv. à 22h 15

RIISING SUN: 5380 St-Laurent, Montréal (278-5200) — Reggae, avec Sunforce, les 18-19 janv.

Une page d'histoire s'écrit ce soir!

Les Misérables

LA PLUS POPULAIRE DES COMÉDIES MUSICALES

IL RESTE QUELQUES SIÈGES POUR LA REPRÉSENTATION DE CE SOIR EN FRANÇAIS - LEVER DU Rideau à 20h PRÉCISES!

APPELÉZ TÉLÉTRON : (514) 288-2525

Billets en vente au guichet du Théâtre et aux comptoirs Ticketron.

THÉÂTRE SAINT-DENIS

EN NOMINATION POUR 2 GOLDEN GLOBE AWARDS MEILLEUR RÉALISATEUR MEILLEUR ARRANGEMENT MUSICAL

UN THÉÂTRE AU Sahara

2 NOMINATIONS AUX GOLDEN GLOBE AWARDS V. Fr. de SHELTERING SKY

UN FILM DE BERNARDO BERTOLUCCI

A l'affiche au cinéma BERRI, cinéma TERREBONNE, CARREFOUR LAVAL et Maison du cinéma, SHERBROOKE

A l'affiche au Cinéma DESJARDINS, et CARREFOUR LAVAL

À SURVEILLER

L'Organisation montréalaise des personnes atteintes de cancer (OMPAC) invite les personnes atteintes et/ou leurs proches à profiter de ses services spécialisés gratuits: écoute téléphonique, rencontres individuelles, rencontres de groupe, documentation et référence. Au 6653 St-Denis (métro Beaubien). Rens.: 273-3676.

Pour tous ceux et celles qui veulent apprendre l'espagnol avec une méthode pratique et efficace, axée sur la conversation, cours plusieurs niveaux: débutant, intermédiaire et avancé. Le soir de 18 h à 21 h, jour de 14 h à 17 h, le samedi de 14 h à 17 h. Rens.: Institut Latino de Montréal: 527-6611.

Les Grands Frères et Grandes Soeurs de Montréal sont toujours à la recherche de bénévoles adultes prêts à partager régulièrement quelques heures par semaine pour aider au mieux-être d'un enfant de famille monoparentale. Rens.: 842-9715.

La Société de biologie de Montréal innove encore en ajoutant à son programme une expédition écologique sur l'observation des « blanchons » ou phoques du Groenland, aux Îles-de-la-Madeleine. Une première expédition se tiendra du 1er au 4 mars et une autre du 8 au 11 mars 1991. Rens.: Aimé Trudel au 464-6342 ou Guy Bousmenou au 464-6161.

Cours de réanimation cardio respiratoire, au 401 boul. St-Jean, Pointe-Clare. Rens.: 630-1226.

Cammac invite tous les chanteurs et instrumentistes amateurs à une lecture-à-voix du Requiem de Mozart, dir. Douglas Knight, à la salle de l'Église St-Matthias, 12 Church Hill, Westmount, le dim. 20 janv. de 15 h à 17 h. Rens.: 352-7499.

« Comprendre le choc culturel et psychologique que vivent les immigrants afin de développer une approche de dialogue », session animée par Marcel Quirion, o.m.t. du Carrefour latino-américain de Montréal, les mercredis 23, 30 janvier et 6, 13 février, au Centre St-Pierre, 1212 Panet à MII. Rens.: 324-3561, poste 303.

Collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre Permanent, 3131 rue Sherbrooke est, de 9 h à 20 h, au Salon international de l'auto, Stade olympique, 4141, av. Pierre-de-Coubertin, de 10 h à 20 h, et à St-Lin des Laurentides, Hôtel de Ville, 250, 12e avenue, Ville des Laurentides, de 14 h 30 à 20 h 30. Rens.: 937-2790.

Le Groupe de recherche sur les aspects sociaux de la prévention vous invite à une conférence-midi, donnée par Danièle Desmarais, professeure à l'UQAM, sous le thème « Itinéraires de vie: chômage et santé », le jeudi 17 janvier, de 12 h 15 à 13 h 15, au 2815 Édouard-Montpetit, salle 055. Rens.: 343-4111 poste 4276.

Entre-Parents de Montréal-Nord a un urgent besoin de bénévoles pour sa halte-garderie. Les personnes intéressées peuvent communiquer avec Entre-Parents, lun. au ven. de 9 h à 17 h au 329-1233.

Grossesse Secours est à la recherche de bénévoles pour son service d'écoute téléphonique. Rens.: Johanne 274-4940.

Le service des sports de l'Université du Québec à Montréal offre aux jeunes âgés de 6 à 12 ans, un programme d'activités physiques et sportives, d'initiation au cirque et à la magie. Les inscriptions auront lieu le samedi 19 janvier de 10 h à 12 h, à l'École de technologie supérieure, 4750 Henri-Julien, local S-50. Rens.: 987-3105.

Tel-Aide, poste d'écoute pour personnes en difficulté, offert à la communauté du Grand Montréal, est à la recherche de nouveaux bénévoles francophones pour répondre aux appels. Une formation de 24 heures est donnée. Rens.: 935-1105.

Conférence: « Relations parents-enfants adolescents », avec Frédéric-André Hurléau, psychologue, le 18 janv. à 19 h 30, au Centre St-Pierre, 1212 Panet, Montréal. Rens.: 363-6550.

Le Choeur Guillaume-Couture prépare pour avril 91 un programme de musique sacrée, œuvres de Bach, Vivaldi et Mozart, les répétitions ont lieu au sous-sol de l'Église Notre-Dame-de-Grâce, angle Décarie et Notre-Dame-de-Grâce, le mercredi à 19 h 30. Des auditions pour toute personne intéressée, (avec expérience musicale), ont lieu à 19 h. Rens.: 484-9716 ou 689-2889.

Ano-Sep, association à but non lucratif, regroupe les femmes séparées ou divorcées une fois par semaine durant 15 semaines. Rens.: 597-1063.

ciel 98.5

Écoutez Ciel MF et parcourez le monde

Écoutez Ciel MF tous les jours et identifiez 4 mots passeport... Vous pourriez vous retrouver sous le ciel d'Italie!

Tirage le 14 février 1991

Remplissez et retournez à: Ciel, C.P. 98,5 — Longueuil, J4H 3Z3

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Code postal: _____

Téléphone résidence: _____ Téléphone bureau: _____

Mots passeport: _____ Date de diffusion: _____

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, JEUDI 17 JANVIER

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF PRÉSENTE À 22:00

- concerto de Aranjuez (Rodrigo)
- concerti pour hautbois et orchestre nos. 2-5-6-8-11 (Albinoni)

DEMAIN SOIR, 22:00

- musiques des compositeurs suivants: Lockett, Heuberger, Drigo, Gagnon, Brauneis, Strathy, Godard, Herbert, Clarke et Strauss
- deux gymnopédies (Satie/Debussy)

ciel 98.5

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

La télévision du jeudi soir en un clin d'oeil

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2	CBFT (R.C.) Montréal	Bulletin de guerre	Plus	Le temps d'une paix	Le Grand remous	Les files de Caleb	Lance et compte		Le Téléjournal	Le Point/météo/sport	L'heure G		Cinéma
3	WCAX (CBS) Burlington	News	News	News	The Golden Girls	Top Cops	The Flash	Good Sports	Knots Landing		News	The Arsenio Hall Show	
5	WPTZ (NBC) Plattsburgh	News	News	Jeopardy!	A Current Affair	The Cosby Show	Cheers	Cheers	Wings	LA Law	News	The Tonight Show	
6	CBMT (CBC) Montréal	News	News	On the road again	Life: The Program	Adrienne Clarkson Presents	Codco	Kids in the Hall	The National	The Journal	News	Newhart	Kate & Allie
10	CFTM (TVA) Montréal	Le TVA	Charivari	D'amour et d'amitié		Sous le signe du faucon	Claire Lamarche		Ad Lib		Le TVA réseau	Les Sports	Mongrain de 98
12	CFCF (CTV) Montréal	Pulse		Entertainment Tonight	Cheers	The Cosby Show	Different World	Knots Landing	LA Law		News	News	The Arsenio Hall Show
15	TV5 (Télé Francophones)	Des chiffres et des lettres	Quand c'est bon...	Le journal de FR3	Viva		Étoile Palace		Le souffle de la liberté	Montagne	Le journal de TF1		
17	CIVM (R.-Q.) Montréal	Passe-Parout	Téléservice		Question d'argent	La trentaine		Points de vue: El Espedador	Médecine approuvée	Commission sur l'avenir politique et const.			Consommation
20	Musique Plus	Musique vidéo	Fax: L'infoplus	Solidrok: VJ: Paul Sarrasin		Musique vidéo		Rock en bulle	21h15 / Musique vidéo				
22	WVNY (ABC) Burlington	News		Commercial Programs	Father Dowling Mysteries		Gabriel's Fire		Primetime Live		News	Nightline	Love Connection
25	Much Music	19 / Fax		Muchwest	Special/Maiden Holland		Mike and Mike's...	Vidéoclips	Spotlight / Sue Medley	Test Pattern			
33	VERMONT ETV (PBS)	The MacNeil-Lehrer	The Nightly Business	A World Of Ideas...	Living Well		Mystery 1: Poirot II: Peril at End House		The Flame Trees of Thika		Cinéma: The Other Side of the Mountain	Am. 75 — Avec Marilyn Hassett	
35	4-SAISONS Montréal	La roue chanceuse	Coup de foudre	24/24	Hockey / Les Nordiques vs Les Flyers				Sport en ligne	Le Grand Journal	Sports Plus	Cinéma	
57	WCPE (PBS)	3-2-1 Contact	The Nightly Business...	The MacNeil-Lehrer Newshour	Nature		Frontline		Cinéma: Beirut: The Last Home Movie	Am. 87 — Documentaire de J. Fox	Golden Years of Television		

MUSIQUE

Lanaudière prépare discrètement son festival de 1991

Un nouveau directeur général sera nommé d'ici la fin mars

Marie Laurier

« IL Y AURA un festival à Lanaudière », affirme M. René Charette, président du Conseil d'administration de cet événement culturel qui en assure également la direction générale intermédiaire. La démission de M. Claude Trudel remonte au mois de septembre et son poste n'a pas encore été comblé après un an seulement à cette fonction.

C'est qu'on a eu bien des chats à fouetter à Joliette depuis la dernière saison festivalière de l'An 1 de l'amphithéâtre dont on attend toujours le bilan promis. En plus des conflits d'ordre interne entre le directeur démissionnaire et certains membres du conseil d'administration qui ne s'entendaient pas sur le type de gestion approprié pour le festival, du départ aussi du chef d'orchestre altiré, Semyon Vekshtein, bref d'un malaise généralisé, le festival a connu en 1990 ce que M. Charette appelle une « crise de croissance », euphémisme qui camoufle plutôt de graves problèmes d'ordre interne et financier.

« Il était prévisible que nous connaîtrions des difficultés d'opération de l'amphithéâtre, explique M. Charette, et le déficit se chiffrait à 2 millions \$. Mais après une étude et une analyse du dossier, les gouvernements fédéral et provincial ont convenu de réinjecter des fonds — 900 000 \$ chacun — afin que le festival soit moins hypothéqué. » Une décision prise à la suite du demi-échec de la campagne de financement lancé par des gens d'affaires de Joliette et de la région montréalaise dont l'objectif était fixé à 2 millions \$ et qui n'a recueilli que 800 000 \$.

Selon le pdg qui se défend d'avoir été mis en tutelle — « c'est normal que les bailleurs de fonds s'intéressent à la cause », dit-il — il faut distinguer entre le budget d'opération du festival proprement dit et celui de l'amphithéâtre et on devrait savoir à quoi s'en tenir sur le plan de redressement et de développement envisagé pour l'un et l'autre pour les prochains cinq ans. Le conseil d'administration et les représentants des gouvernements se réunissent à cet effet aujourd'hui même pour faire le point sur les démarches faites en ce sens depuis le mois de décembre dernier. Parmi les solutions envisagées, on pense toujours à la rentabilisation de l'amphithéâtre sous forme de lo-



René Charette

caution à d'autres groupes. « Plusieurs imprésarios de spectacles de variétés semblent intéressés », soutient M. Charette. Il se pourrait également que l'on crée une corporation du même type que celle de la Place des Arts avec le festival international de Lanaudière comme locataire prioritaire. On parle même de coproductions avec des organismes, des groupes ou des ensembles du milieu artistique. Mais on comprendra qu'il s'agit avant tout de rendre le lieu plus rentable, par conséquent moins déficitaire et cela pourrait prendre cinq ans avant d'en arriver à cet objectif.

M. Charette se dit « raisonnablement optimiste » quant à l'issue de ces pourparlers et il assure que « la programmation des manifestations du festival va bon train et qu'elle est en principe établie à 90 % ». « Nous n'avons jamais été si avancés », affirme-t-il tout en se gardant bien de nous en dévoiler le moindre détail, bien que les dates soient déjà choisies, « sensiblement les mêmes que celles de l'année dernière », soit du 26 juin au milieu du mois d'août ou à peu près. La responsabilité du contenu artistique incombe au directeur artistique et fondateur du festival, le père Fernand Lindsay actuellement en Europe et son assistante Mme Louise Forand à la consigne de n'en

rien révéler. A force d'insister, on apprendra la participation de l'Orchestre symphonique de Montréal, une nouvelle qui a déjà filtré dans les journaux mais que l'on se refuse de confirmer à l'OSM même. L'orchestre donnerait deux concerts au mois d'août. « Rien n'est encore officiel », de dire laconiquement une porte-parole de l'OSM.

Quant à la nomination d'un directeur général, elle se fera d'ici la fin du mois de mars, le temps de connaître « la vision d'avenir du festival et de trouver la personne qui convienne à ces objectifs » de dire M. Charette qui attend aussi une étude de la firme de consultants Sécor en cours actuellement et qui devrait soumettre son rapport à la mi-février. « Nous pourrions mieux tracer à ce moment le profil du futur directeur », conclut M. Charette

PLEIN AIR

Stoneham: l'autre grande station de Québec

Robert Choquette

LES SKIEURS de la région de Québec connaissent fort bien la Station touristique Stoneham qui en est, cette année, à sa vingt-septième saison. Si tous ne fréquentent pas assidûment l'endroit — les skieurs peuvent aussi visiter la station du Parc du Mont-Sainte-Anne — bon nombre surveillent avec intérêt les importantes transformations qu'a connues le centre de ski au cours des dernières années.

En effet, le propriétaire de la station, Marc Blondeau, a injecté près de 50 millions de dollars depuis cinq ans dans les infrastructures, tant au pied des pentes que sur les pistes elles-mêmes. Cette année, on a construit, à côté du pavillon principal, un nouvel hôtel de soixante chambres. On a aussi augmenté les capacités du système d'enneigement artificiel. Ce qui porte à 92 % de la superficie skiable les pistes qui bénéficient de ce précieux appoint.

Afin de rendre les remontées encore plus confortables, la Station touristique Stoneham a également investi 600 000 \$ dans l'installation de bulles en polycarbonate sur les chaînes du télésiège quadruple débrayable situé sur la montagne numéro deux. Trois autres stations de ski seulement, Vail, Blackcomb et Mont-Sainte-Anne, possèdent ce type d'installation en Amérique du Nord.

Le total des investissements pour la saison en cours s'élève à sept millions \$. On prévoit ajouter un autre 70 millions \$ au cours des cinq prochaines années. On construira un deuxième hôtel et on ajoutera, aux 228 condominiums déjà en place au pied des pentes, 350 condominiums dans la montagne entre les pistes. On s'emploiera aussi à augmenter le nombre de pistes et de remontées, en mettant à profit certains secteurs non exploités du territoire.

La station Stoneham jouit déjà d'une très bonne réputation auprès des skieurs locaux. Elle est également très appréciée, en tant que des-

tination, des skieurs provenant de l'extérieur du Québec. En effet, elle a été classée par la prestigieuse revue américaine *Snow Country* au huitième rang en importance au Canada et au deuxième rang des stations qui se trouvent à l'est des Rocheuses canadiennes. Au terme des importants travaux que l'on entreprend dès l'été prochain, la Station touristique Stoneham occupera indiscutablement une place enviable parmi les grandes stations canadiennes.

Dans sa facture actuelle, la station compte 25 pistes, dont 15 possèdent l'éclairage nécessaire pour le ski de soir. Les pistes exploitent quatre des six montagnes qui sont la propriété de la station. Comme les sommets forment un vaste cirque les pistes sont relativement bien protégées du vent. De plus, au fil des heures, les visiteurs trouvent toujours des pistes enneigées. La capacité totale des dix remontées mécaniques s'élève à 14 200 skieurs à l'heure. Le temps d'attente à la remontée principale, au cours d'une journée de grande affluence, n'excède pas quinze minutes. La station Stoneham possède une dénivellation respectable de 420 m.

Les pistes sont bien balisées et entretenues soigneusement. Dans cette station on dame toutes les pistes à

deux reprises au cours de la journée : durant la nuit et à la fin de l'après-midi en prévision du ski de soir. À Stoneham, les skieurs de tous niveaux d'habileté trouvent sur les pistes des défis à leur mesure. Le degré de difficulté des pistes se partage assez également entre les trois niveaux habituels : 30 % facile, 40 % difficile, 30 % très difficile.

Depuis le premier janvier le laissez-passer quotidien pour un adulte coûte 28 \$, TPS incluse. Durant la semaine, on demande 16 \$ pour l'achat d'un laissez-passer valide de 15 heures à 22 h 30. Il n'est pas étonnant que la pratique du ski de soir soit aussi populaire à cet endroit et qu'elle compte pour le tiers de la fréquentation annuelle !

Cette année encore, l'école de ski Stoneham propose son défi aux skieurs débutants. Le programme permet d'apprendre à skier en trois jours. On rembourse le client qui n'a pas atteint un niveau d'habileté satisfaisant. Coût du forfait : 90 \$, équipement inclus !

La Station touristique Stoneham (1-800-463-6888) se trouve à vingt minutes au nord de la ville de Québec et à 250 km de Montréal. À partir de Québec, on s'y rend en empruntant les autoroutes 73 et 175 en direction du nord. On quitte la 175 à la sortie Stoneham.

DERNIERS SOIRS LA GARE à 19h15 (ce soir 19h30 et 21h30)

ALICE dim : 13h30 15h30

LA SEMAINE SÉQUENCES à 21h15 tous les soirs ven.: TRAVELLING AVANT sam.: LA NUIT AMERICAINE

demandez La Revue du QUARTIER LATIN

RÉSERVEZ UNE SOIRÉE AVEC LE FANTÔME

(514) 790-2222

Seulement trois mois du 12 NOVEMBRE 1991 au 20 FÉVRIER 1992

Billets: guichet de la Place des Arts et guichets TicketMaster (situés dans les magasins de La Baie)

GROUPES: (514) 874-9153 (au Québec) (+16) 925-7466 (en dehors du Québec)

Théâtre Maisonneuve, Place des Arts, Montréal

À LA DÉCOUVERTE DU QUÉBEC

Hotels Romantik & Restaurants

CHARLEVOIX - POINTE-AU-PIC

AUBERGE DES TROIS CANARDS. Située au pied des montagnes de Charlevoix et surplombant le fleuve St-Laurent, l'Auberge vous accueille dans un atmosphère paisible et chaleureuse. Le confort moderne y est de mise dans un cadre d'autrefois. Lauréat du Mérite de la restauration en 1989, la bonne chère vous enchantera. Tarifs hivernaux et corporatifs disponibles. Ski à proximité. Réservations: 418-665-3761 Pointe-au-Pic.

CHAUDIÈRE - APPALACHES - ST-ANTOINE DE TILLY

MANOIR DE TILLY. Pour un retour aux sources au bord du magnifique lac St-Laurent; nous vous invitons au calme champêtre d'un vieux manoir authentique, au summum de la détente grâce aux soins de notre clinique-santé, à flatter votre palais en dégustant notre cuisine délectable et au confort douillet de nos chambres. Forfait-neige: patinage, ski de fond et moto-neige (location sur place). LA CAMPAGNE AUX PORTES DE QUÉBEC. Réservez 886-2407 ext. de Québec 1-800-463-8428 ST-ANTOINE DE TILLY.

ESTRIE

MANOIR HOVEY +++++

Qualité, charme et authenticité dans un site enchanteur sur le lac à North Hatley. Ici, on vous offre le summum de l'hébergement et de la restauration: 35 chambres donnant sur le lac, plusieurs avec foyer, bain tourbillon et lit à baldaquin. — Une cuisine innovatrice pour les gourmets-gourmands tous les soirs. Sur les lieux: 35 km de piste de ski de randonnée, balisée et entretenue, salle de jeux, pêche sur glace. À proximité: ski alpin au Mont Orford et Montjoye, tennis, squash, patinoire, piscine olympique et équitation. Forfaits de ski à partir de 78 \$ p.p. par jour P.A.M. C.P. 60, North Hatley, Qc. J0B 2C0. Tél.: (819) 842-2421; Fax: (819) 842-2248.

OFFREZ-VOUS UN SÉJOUR CHEZ LA FAMILLE DUFOUR

MONT SAINT-ANNE

HÔTEL VAL-DES-NEIGES: Centre de villégiature et de congrès situé au pied du mont Sainte-Anne. 110 chambres de luxe, cuisine réputée, piscine intérieure, sauna, tourbillon, salle d'exercices, salles de réunion (12), etc. Demandez nos forfaits: «Coeur à coeur», «Évasion à la montagne», «Douce vacances», «Ski», «Semaine de ski réputé», «Escapade à la montagne», «Noël d'antan», «Réunions d'affaires», etc. Tél.: (418) 827-5711, FAX (418) 827-5997. Sans frais: 1-800-463-5250. Hôte: 1-800-361-6162.

BAIE SAINT-PAUL

AUBERGE LA PIGNORONDE: Auberge construite à flanc de montagne avec vue magnifique sur le Saint-Laurent. 27 chambres tout confort, fine cuisine, salles de conférence et de jeux, piscine intérieure, bar-détente, ambiance chaleureuse, etc. Demandez nos forfaits: «Coeur à coeur», «Évasion vers l'art», «Douce Vacances», «Réunion d'affaires», «Noël d'antan», «Ski», «St-Sylvestre», (418) 435-5505. FAX (418) 435-2779. Sans frais: 1-800-463-5250. Hôte: 1-800-361-6162.

ÎLE AUX COUDRES

HÔTEL CAP-AUX-PIERRES: (Traversée gratuite). Dans une ambiance familiale, piscine intérieure, billard, ping-pong, ambiance chaleureuse, etc. Demandez nos forfaits: «Coeur à coeur», «Évasion dans l'île», «Val-des-Neiges-Cap-aux-Pierres», «Réunions d'affaires», «Vacances Plein-Air», «Détente», «Noël d'antan», «St-Sylvestre», etc. Tél.: (418) 438-2711, FAX (418) 438-2127. Sans frais: 1-800-463-5250. Hôte: 1-800-361-6162.

hôte RÉSERVATIONS SANS FRAIS 1-800-463-5250 DE MTL (514) 861-2821

RELAIS & CHATEAUX

LA FINE FLEUR DES MAITRES HÔTELIERS

CHARLEVOIX / CAP À L'AIGLE

LA PINSONNIÈRE: UN GRAND RESTAURANT ET UNE CAVE EXCEPTIONNELLE DANS UN RELAIS DE CAMPAGNE AU CONFORT INCOMPARABLE. Sous un même toit, un MUST en Charlevoix, vivez une expérience hors de l'ordinaire, 28 chambres dont 6 avec baignoire remous et foyer, 3 avec lit à baldaquin et foyer. Piscine intérieure, sauna, Ski alpin et de randonnée. FORFAITS voyage de noces, etc. CA-DEAU. Offrez un séjour. SPECIAL ST-VALENTIN

ESTRIE / NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY: Plein air et gastronomie dans un décor d'autrefois. Un relais pour les gourmets-gourmands, classifié 4 fourchettes. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le lac Massawippi. 25 chambres dont certaines avec foyer. Forfaits disponibles à partir de 95\$ p.p. occ. double incluant soupers, déjeuners et service. (819) 842-2541.

LAURENTIDES

HÔTEL L'EAU-À-LA-BOUCHE: Ste-Adèle. Un bouquet pour fleurir vos vacances. Confort, calme, détente et tout le service auquel vous vous attendez. 26 chambres luxueuses. Face aux pentes de ski, tennis intérieur à prox. Le restaurant vous servira une fine cuisine du marché, 4 Fourchettes et l'hôtel 5 fleurs de lys. Demandez nos forfaits. Tél. sans frais de Mtl 514-227-1416 ou 229-2991. FAX, 229-7573.

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

HÔTELLERIE LES TROIS TILLEULS: A St-Marc-sur-Richelieu. Une hôtellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu et où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». Nous avons différents forfaits à vous proposer. 584-2231.

LAURENTIDES / VAL-DAVID

La Sapinière Val-David, Qc.

Val-David 819-322-2020
Montréal 514-866-8262
Ext. de Mtl 800-567-6635
Toronto 416-889-7531
Fax 819-322-6510

PRIX DE QUATRE DIAMANTS

Endroit désigné pour joindre affaires et plaisir

À 1 heure de Montréal — 70 chambres — Classifié 5 fleurs de lys — Table d'Hôte — Prestigieuse cave à vin — Sports de saison — 6 salles de conf., équip., audio-visuel complet — FORFAITS VACANCES DISPONIBLES — À proximité des grands centres de ski.

C.P. 190 VAL-DAVID (QC) CANADA J0T 2N0 AUTOROUTE DES LAURENTIDES (15 NORD) - SORTIE 76

ESTRIE - MAGOG - ORFORD

Auberge LOFT ACRES Country Inn

Prélevez-vous de l'ambiance toute spéciale d'un hôtel à la campagne. Nos condominiums de luxe, dans la région du Mont Sutton, du Mont Glen et du Lac Bromé, sont disponibles à semaine et la fin de semaine. Restaurant et bistro. Du plaisir pour tous. Forfait «week-end 2 jours», 146\$ p.p. suite, 116\$ p.p. studio, incluant les repas. Aussi, location saisonnière

QUÉBEC

AUBERGE LOUIS-HÉBERT

Auberge avec salle à manger, 10 chambres, 110,00 \$ p.p. occ dbl. incluant petit déjeuner et souper. Centre-ville, stationnement. Spécialités: Restaurant français, nouvelle cuisine, fruits de mer. 668 Grande Allée, Québec G1R 2K5 418-525-7812

CHARLEVOIX

la maison Otis

FORFAITS HIVER à prix exceptionnel, en semaine et fin de semaine à partir de \$69 p.p. (P.A.M.) par jour occ. dbl. (chambre et repas). 30 chambres toutes catégories. Salles à manger réputée. 4 fleurs de lys et 4 fourchettes. Piscine intérieure, saunas, bain tourbillons. Boîte à chanson. Centre de santé-beauté, Boutique d'art. Au coeur du Baie St-Paul artistique, 23, rue Saint-Jean-Baptiste, Baie Saint-Paul, (418) 435-2255. (Pour skieur: transport au massif gratuit).

CLUB VACANCES ORFORD-MEMPHRÉMAGOG:

VILLAGE MONT ORFORD

Un forfait renversant pour skier les 4 versants du Mont Orford dans le seul complexe de condo situé directement au pied des pistes du Mont Orford. Forfait ski à compter de 176\$/pers. (occ. quad.) pour 4 nuits et 5 jours ski! Réservation: 1-800-567-7315.

AUBERGE DE L'ÉTOILE SUR-LE-LAC

Face au lac Memphrémagog, l'Auberge a toujours été réputé pour son excellent rapport qualité-prix. Maintenant que les travaux de rénovation sont terminés, vous avez encore plus de luxe et d'agréments pour votre argent. Nouveau hall, mini-spa avec salle d'exercice, service de massage, chaudière restaurant et bar plus grands, l'Auberge offre aux gens d'affaires et aux skieurs des forfaits renversants. Vous êtes au coeur de la région de l'Estrie à la signature grandeur nature. Plus que jamais, la nouvelle auberge vous offre le confort de la ville, à l'extérieur de la ville... aux meilleurs prix. Forfaits ski à compter de 225\$/pers. (occ. quad.) pour 5 nuits, 8 repas et 5 jours de ski AU MONT ORFORD! Réservation: 1-800-567-2727.

MANOIR DU LAC DELAGE: Situé à 20 minutes au nord de Québec, près du centre de ski Stoneham. Chambres spacieuses et suites. Ski de randonnée, patinoire, glissades en traine et en tube avec remontée mécanique. Piscine intérieure, sauna et bains tourbillons. FORFAIT SKI incluant: chambre, repas du soir, petit déjeuner, transport et billet de remontée au centre de ski Stoneham, (à compter de 82\$/pers. p. jour, occ. d.). FORFAIT NEIGE incluant: chambre, repas du soir, petit déjeuner et accès illimité aux activités sportives (à compter de 78\$/pers. p. jour, occ. d.). RÉSERVATIONS: 1-800-463-2841 ou 418-848-2551.

Auberge Falaise

Une auberge de calme et de détente, située à Pointe-au-Pic, au coeur de Charlevoix. Vue imprenable sur le fleuve. Cuisine évolutive et raffinée du chef Régis Hervé, classifiée 4 Fourchettes. Forfaits semaine et fin de semaine.

418-665-3731, 1-800-463-1568

LANAUDIÈRE

AUBERGE SUR LA FALAISE «classée 5 fleurs de lys». Site enchanteur sur le haut d'une falaise avec vue sur le lac. 25 chambres luxueuses. À partir de 95\$ par jour, par personne. Occupation double incluant petit déjeuner et souper. Piscine intérieure, sauna, massage, ski de fond, forfait ski alpin. Table d'hôte et brunch dimanche. (514) 883-2269 - 1-800-363-1758. (A St-Alphonse, à 1 heure de Montréal)

AUBERGE LES QUATRE TEMPS-LAC BEAUPORT: Chambres avec bain tourbillon ou foyer. Piscine intérieure, sauna, ski alpin, ski de randonnée, patinage, centre santé. Acceptons frais d'appel. 1-418-849-4486.

REPÈRE DU MONT SAINTE-ANNE. Condos 2 ch., foyer, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse, piscine int., sauna, salle d'exercice. À partir de 200 \$ (par condo) 2 nuits, é 450 \$ 5 nuits. (819) 752-3854.

La guerre du Golfe

Israël dénonce les hésitations européennes

Alain Frachon

Le Monde

AVANT MÊME que la France n'ait abandonné son ultime initiative diplomatique, faute de réponse irakienne, les dirigeants israéliens l'avaient condamnée, tout comme ils n'ont cessé, ces dernières quarante-huit heures, de dénoncer les « hésitations » des Européens dans la crise du Golfe.

Le ministère des Affaires étrangères israélien a répété que son pays s'opposait à toute démarche qui, comme celle de la France, « risquerait de porter atteinte à la cohésion de la coalition anti-irakienne ». De même, les milieux officiels réaffirmeraient qu'ils ne sauraient accepter que soit créé un « lien », direct ou indirect, explicite ou implicite, entre l'affaire du Koweït et la question israélo-palestinienne. Or c'est bien ce que suggère Paris en évoquant la possible convocation, une fois réglée la crise dans le Golfe, d'une conférence internationale sur le Proche-Orient, dont Israël ne veut pas entendre parler.

Depuis le mois d'août déjà, les Israéliens ont martelé les mêmes positions : tout dénouement de la crise qui n'aboutirait pas à un démantèlement de l'arsenal irakien, disait un communiqué du parti du premier ministre, M. Itzhak Shamir.

Une des critiques les plus féroces

à l'encontre des Européens est venue du président de la République, le travailliste Haim Herzog, qui déclarait lundi, dans une adresse solennelle à la nation : « C'est avec déception et, à vrai dire, avec stupefaction, que nous voyons les dirigeants de l'Europe, à l'exception des Britanniques, se comporter comme des nains et de manière humiliante, faisant état de leur faiblesse et de leur disposition au compromis sur des principes moraux et humanitaires. » Et d'ajouter : « S'il y a quelque chose de honteux dans ces développements de la crise du Golfe, c'est bien cette volonté de tenter d'apaiser à tout prix un dictateur cruel; les dirigeants européens devraient se souvenir des leçons d'histoire qui précéderont la Seconde Guerre mondiale. »

Cette semaine encore, les attaques venaient aussi bien d'un quotidien comme *Haaretz*, pourtant rarement tendre à l'égard des positions de l'establishment israélien; les Européens, écrivait mardi ce journal, « ne comprennent pas le caractère destructeur de Saddam Hussein, pas plus qu'ils ne comprennent le type de situation dont on héritera dans la région s'il (le président irakien) n'est pas arrêté ».

C'est à la fois le souci d'empêcher la panique et celui de limiter au minimum les dommages — pour n'avoir pas à répliquer en conséquence, ce qui gênerait les États-Unis — qui expliquent des préparatifs de dé-

fense civile pouvant paraître sans commune mesure avec un danger militaire irakien décrit par les autorités comme étant relatif.

« Tout est prêt »

Pour la deuxième journée consécutive, toute la presse annonçait que Saddam Hussein allait incessamment tirer ses missiles sur Israël avant que ses rampes de lancement ne soient détruites par l'aviation américaine. Saddam veut la guerre, expliquait-on, ça et là, parce que, même défait militairement, il compte en sortir politiquement grand, comme Nasser, pour avoir résisté quelques semaines aux États-Unis. Ou encore parce qu'il espère, en attaquant l'État hébreu, provoquer un conflit général israélo-arabe dans la région.

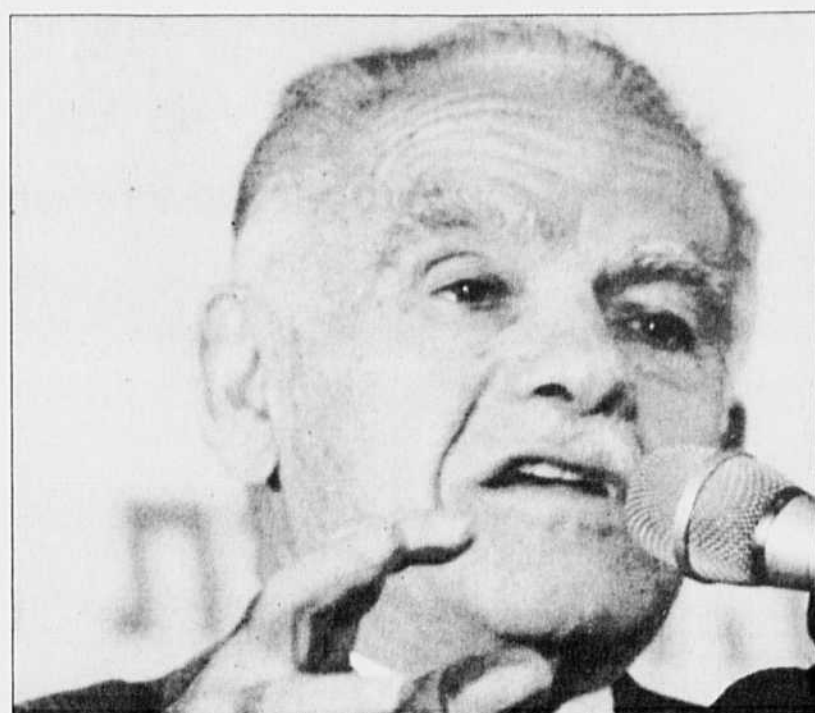
« Israël a rarement été aussi bien préparé à une guerre », disait-on de bonne source militaire. Jamais un aussi grand nombre d'appareils de combat israéliens n'ont été prêts. La préparation de la défense anti-aérienne est au niveau de ce qui avait été déployé en 1973. Le chef de l'aviation, le général Bin Nun, a laissé entendre que les deux batteries de missiles antimissiles *Patriot* récemment livrées par les Américains pourraient très vite être opérationnelles.

« Tout est prêt », disait le chef d'état-major, le général Dan Shomron, mais le ministre de la Défense, M. Moshe Arens, se voulait une fois

de plus rassurant à l'égard des voisins d'Israël et notamment de la Jordanie : « Israël n'a aucunement l'intention d'attaquer la Jordanie, a-t-il dit, à moins que ce pays ait des intentions agressives à notre égard. »

Dans une interview à la BBC, M. Shamir, rappelant qu'Israël entendait rester en dehors du conflit du Golfe, est allé un peu plus loin encore. Le premier ministre a presque ouvertement reconnu qu'une réplique israélienne à une attaque irakienne pourrait ne pas être automatique : « Nous avons le droit de nous défendre (...), mais nous prendrions toujours en considération les intérêts américains (...), Israël n'entend pas être impliqué dans cette guerre (...). La stratégie d'Israël n'est pas de répondre à n'importe quelle attaque. »

Tard dans la soirée de mardi, une haute source militaire expliquait les trois situations auxquelles l'État hébreu pouvait être confronté à l'issue de l'ultimatum de l'ONU. Probable : une attaque aérienne ou de missiles irakiens qui, compte tenu des précautions prises, ne devrait pas faire beaucoup de victimes. Possible : Saddam Hussein, « par provocation », fait entrer des troupes en Jordanie. Ce sera au premier ministre, M. Itzhak Shamir, d'apprécier alors dans quelle mesure il considère qu'une « ligne rouge » a été franchie... Catastrophique mais peu vraisemblable : la Syrie et la Jor-



Le premier ministre israélien, M. Yitzhak Shamir.

danie finissent par changer de position, et un véritable front est reconstitué à la frontière orientale d'Israël entraînant ce dernier dans une guerre totale avec ses voisins.

Mardi soir encore, le chef de l'aviation, le général Bin Nun, disait qu'aucun mouvement particulier n'avait été observé depuis trente-six heures sur les sites de lancement de missiles irakiens. Il précisait que l'Irak serait capable, au maximum, de tirer trois missiles toutes les six heures sur Israël. Des unités de réservis-

tes, de la défense civile, des pompiers, de la défense médicale et du génie ont été mobilisés. Hier, des missiles sol-air ont été déployés dans la « zone de sécurité » occupée par Israël au Liban-Sud.

Comme prévu, le couvre-feu a été déclaré dans la bande de Gaza et dans de nombreuses localités de Cisjordanie; les autorités craignent que le déclenchement de la guerre entraîne une mobilisation des Palestiniens et une série d'affrontements avec l'armée dans les territoires.

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL... AVIS public est par le présent donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice, le 26 janvier 1991 à 15h00 au domicile de la défenderesse, au no 442, rue Conrad Pelletier, en la cité de Laprairie, district de Longueuil, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en 1. une voiture Dodge Aries 4 portes, Conditions ARGENT COMPTANT, NOIRMAND ROBISANT, huissier, 466-9252, Ville-Lemoyne, 14 janvier 1991.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR MUNICIPALE... AVIS public est par le présent donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice, le 26 janvier 1991 à 15h00 au domicile de la défenderesse, au no 442, rue Conrad Pelletier, en la cité de Laprairie, district de Longueuil, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en 1. une voiture Dodge Aries 4 portes, Conditions ARGENT COMPTANT, NOIRMAND ROBISANT, huissier, 466-9252, Ville-Lemoyne, 14 janvier 1991.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL... COUR SUPERIEURE... ROSA DE FAZIO, Partie demanderesse GIUSEPPE CARUSO, Partie défenderesse ASSIGNATION... ORDRE est donné à GIUSEPPE CARUSO de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal, salle 1100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL... COUR SUPERIEURE... ROSA DE FAZIO, Partie demanderesse GIUSEPPE CARUSO, Partie défenderesse ASSIGNATION... ORDRE est donné à GIUSEPPE CARUSO de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal, salle 1100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC... AVIS public est par le présent donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice, le 26 janvier 1991 à 15h00 au domicile de la défenderesse, au no 442, rue Conrad Pelletier, en la cité de Laprairie, district de Longueuil, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en 1. une voiture Dodge Aries 4 portes, Conditions ARGENT COMPTANT, NOIRMAND ROBISANT, huissier, 466-9252, Ville-Lemoyne, 14 janvier 1991.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC... COUR SUPERIEURE... ROSA DE FAZIO, Partie demanderesse GIUSEPPE CARUSO, Partie défenderesse ASSIGNATION... ORDRE est donné à GIUSEPPE CARUSO de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal, salle 1100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC... COUR SUPERIEURE... ROSA DE FAZIO, Partie demanderesse GIUSEPPE CARUSO, Partie défenderesse ASSIGNATION... ORDRE est donné à GIUSEPPE CARUSO de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal, salle 1100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Province de Québec, District de Laval, COUR PETITES CREANCES... AVIS public est par le présent donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice, le 26 janvier 1991 à 15h00 au domicile de la défenderesse, au no 442, rue Conrad Pelletier, en la cité de Laprairie, district de Longueuil, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en 1. une voiture Dodge Aries 4 portes, Conditions ARGENT COMPTANT, NOIRMAND ROBISANT, huissier, 466-9252, Ville-Lemoyne, 14 janvier 1991.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC... COUR SUPERIEURE... ROSA DE FAZIO, Partie demanderesse GIUSEPPE CARUSO, Partie défenderesse ASSIGNATION... ORDRE est donné à GIUSEPPE CARUSO de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal, salle 1100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC... COUR SUPERIEURE... ROSA DE FAZIO, Partie demanderesse GIUSEPPE CARUSO, Partie défenderesse ASSIGNATION... ORDRE est donné à GIUSEPPE CARUSO de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal, salle 1100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION... PNEZ AVIS que la compagnie LES PRODUITS ÉLECTRONIQUES MERGEX L.TÉE, demandeur... GILBERT CHAPADOS, Procureur de la compagnie

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL... COUR SUPERIEURE... ROSA DE FAZIO, Partie demanderesse GIUSEPPE CARUSO, Partie défenderesse ASSIGNATION... ORDRE est donné à GIUSEPPE CARUSO de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal, salle 1100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL... COUR SUPERIEURE... ROSA DE FAZIO, Partie demanderesse GIUSEPPE CARUSO, Partie défenderesse ASSIGNATION... ORDRE est donné à GIUSEPPE CARUSO de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal, salle 1100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC... COUR SUPERIEURE... ROSA DE FAZIO, Partie demanderesse GIUSEPPE CARUSO, Partie défenderesse ASSIGNATION... ORDRE est donné à GIUSEPPE CARUSO de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal, salle 1100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC... COUR SUPERIEURE... ROSA DE FAZIO, Partie demanderesse GIUSEPPE CARUSO, Partie défenderesse ASSIGNATION... ORDRE est donné à GIUSEPPE CARUSO de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal, salle 1100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC... COUR SUPERIEURE... ROSA DE FAZIO, Partie demanderesse GIUSEPPE CARUSO, Partie défenderesse ASSIGNATION... ORDRE est donné à GIUSEPPE CARUSO de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal, salle 1100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

DEFYO CONSTRUCTION (QUEBEC) INC... AVIS est, par les présentes, donné que la compagnie Defyo Construction (Québec) Inc. demandeur...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE... COUR SUPERIEURE... ROSA DE FAZIO, Partie demanderesse GIUSEPPE CARUSO, Partie défenderesse ASSIGNATION... ORDRE est donné à GIUSEPPE CARUSO de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal, salle 1100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE... COUR SUPERIEURE... ROSA DE FAZIO, Partie demanderesse GIUSEPPE CARUSO, Partie défenderesse ASSIGNATION... ORDRE est donné à GIUSEPPE CARUSO de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal, salle 1100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

AVIS DE DISSOLUTION... PLACEMENTS ORION L.TÉE, une corporation constituée en vertu de la Loi sur les compagnies s'adressera au Ministre des Institutions Financières et Coopératives pour obtenir sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL... COUR MUNICIPALE... AVIS public est par le présent donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice, le 26 janvier 1991 à 15h00 au domicile de la défenderesse, au no 442, rue Conrad Pelletier, en la cité de Laprairie, district de Longueuil, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en 1. une voiture Dodge Aries 4 portes, Conditions ARGENT COMPTANT, NOIRMAND ROBISANT, huissier, 466-9252, Ville-Lemoyne, 14 janvier 1991.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL... COUR MUNICIPALE... AVIS public est par le présent donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice, le 26 janvier 1991 à 15h00 au domicile de la défenderesse, au no 442, rue Conrad Pelletier, en la cité de Laprairie, district de Longueuil, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en 1. une voiture Dodge Aries 4 portes, Conditions ARGENT COMPTANT, NOIRMAND ROBISANT, huissier, 466-9252, Ville-Lemoyne, 14 janvier 1991.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR MUNICIPALE... AVIS public est par le présent donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice, le 26 janvier 1991 à 15h00 au domicile de la défenderesse, au no 442, rue Conrad Pelletier, en la cité de Laprairie, district de Longueuil, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en 1. une voiture Dodge Aries 4 portes, Conditions ARGENT COMPTANT, NOIRMAND ROBISANT, huissier, 466-9252, Ville-Lemoyne, 14 janvier 1991.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL... COUR MUNICIPALE... AVIS public est par le présent donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice, le 26 janvier 1991 à 15h00 au domicile de la défenderesse, au no 442, rue Conrad Pelletier, en la cité de Laprairie, district de Longueuil, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en 1. une voiture Dodge Aries 4 portes, Conditions ARGENT COMPTANT, NOIRMAND ROBISANT, huissier, 466-9252, Ville-Lemoyne, 14 janvier 1991.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL... COUR MUNICIPALE... AVIS public est par le présent donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice, le 26 janvier 1991 à 15h00 au domicile de la défenderesse, au no 442, rue Conrad Pelletier, en la cité de Laprairie, district de Longueuil, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en 1. une voiture Dodge Aries 4 portes, Conditions ARGENT COMPTANT, NOIRMAND ROBISANT, huissier, 466-9252, Ville-Lemoyne, 14 janvier 1991.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL... AVIS public est par le présent donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice, le 26 janvier 1991 à 15h00 au domicile de la défenderesse, au no 442, rue Conrad Pelletier, en la cité de Laprairie, district de Longueuil, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en 1. une voiture Dodge Aries 4 portes, Conditions ARGENT COMPTANT, NOIRMAND ROBISANT, huissier, 466-9252, Ville-Lemoyne, 14 janvier 1991.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL... COUR SUPERIEURE... ROSA DE FAZIO, Partie demanderesse GIUSEPPE CARUSO, Partie défenderesse ASSIGNATION... ORDRE est donné à GIUSEPPE CARUSO de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal, salle 1100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL... COUR SUPERIEURE... ROSA DE FAZIO, Partie demanderesse GIUSEPPE CARUSO, Partie défenderesse ASSIGNATION... ORDRE est donné à GIUSEPPE CARUSO de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal, salle 1100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL... COUR SUPERIEURE... ROSA DE FAZIO, Partie demanderesse GIUSEPPE CARUSO, Partie défenderesse ASSIGNATION... ORDRE est donné à GIUSEPPE CARUSO de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal, salle 1100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL... COUR SUPERIEURE... ROSA DE FAZIO, Partie demanderesse GIUSEPPE CARUSO, Partie défenderesse ASSIGNATION... ORDRE est donné à GIUSEPPE CARUSO de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal, salle 1100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL... COUR SUPERIEURE... ROSA DE FAZIO, Partie demanderesse GIUSEPPE CARUSO, Partie défenderesse ASSIGNATION... ORDRE est donné à GIUSEPPE CARUSO de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal, salle 1100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL... COUR SUPERIEURE... ROSA DE FAZIO, Partie demanderesse GIUSEPPE CARUSO, Partie défenderesse ASSIGNATION... ORDRE est donné à GIUSEPPE CARUSO de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal, salle 1100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL... COUR SUPERIEURE... ROSA DE FAZIO, Partie demanderesse GIUSEPPE CARUSO, Partie défenderesse ASSIGNATION... ORDRE est donné à GIUSEPPE CARUSO de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal, salle 1100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL... COUR SUPERIEURE... ROSA DE FAZIO, Partie demanderesse GIUSEPPE CARUSO, Partie défenderesse ASSIGNATION... ORDRE est donné à GIUSEPPE CARUSO de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal, salle 1100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL... COUR SUPERIEURE... ROSA DE FAZIO, Partie demanderesse GIUSEPPE CARUSO, Partie défenderesse ASSIGNATION... ORDRE est donné à GIUSEPPE CARUSO de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal, salle 1100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL... COUR SUPERIEURE... ROSA DE FAZIO, Partie demanderesse GIUSEPPE CARUSO, Partie défenderesse ASSIGNATION... ORDRE est donné à GIUSEPPE CARUSO de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal, salle 1100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL... COUR SUPERIEURE... ROSA DE FAZIO, Partie demanderesse GIUSEPPE CARUSO, Partie défenderesse ASSIGNATION... ORDRE est donné à GIUSEPPE CARUSO de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal, salle 1100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL... COUR SUPERIEURE... ROSA DE FAZIO, Partie demanderesse GIUSEPPE CARUSO, Partie défenderesse ASSIGNATION... ORDRE est donné à GIUSEPPE CARUSO de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal, salle 1100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL... COUR SUPERIEURE... ROSA DE FAZIO, Partie demanderesse GIUSEPPE CARUSO, Partie défenderesse ASSIGNATION... ORDRE est donné à GIUSEPPE CARUSO de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal, salle 1100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL... COUR SUPERIEURE... ROSA DE FAZIO, Partie demanderesse GIUSEPPE CARUSO, Partie défenderesse ASSIGNATION... ORDRE est donné à GIUSEPPE CARUSO de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal, salle 1100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL... COUR SUPERIEURE... ROSA DE FAZIO, Partie demanderesse GIUSEPPE CARUSO, Partie défenderesse ASSIGNATION... ORDRE est donné à GIUSEPPE CARUSO de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal, salle 1100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL... COUR SUPERIEURE... ROSA DE FAZIO, Partie demanderesse GIUSEPPE CARUSO, Partie défenderesse ASSIGNATION... ORDRE est donné à GIUSEPPE CARUSO de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal, salle 1100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL... COUR SUPERIEURE... ROSA DE FAZIO, Partie demanderesse GIUSEPPE CARUSO, Partie défenderesse ASSIGNATION... ORDRE est donné à GIUSEPPE CARUSO de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal, salle 1100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.



Université de Montréal... Appel de propositions... ENVIRONNEMENT INFORMATIQUE POUR L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE... La Université de Montréal demande des soumissions pour l'acquisition et la mise en place d'un environnement de traitement informatique des applications d'enseignement et de recherche.

Université de Montréal... Appel de propositions... ENVIRONNEMENT INFORMATIQUE POUR L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE... La Université de Montréal demande des soumissions pour l'acquisition et la mise en place d'un environnement de traitement informatique des applications d'enseignement et de recherche.

Université de Montréal... Appel de propositions... ENVIRONNEMENT INFORMATIQUE POUR L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE... La Université de Montréal demande des soumissions pour l'acquisition et la mise en place d'un environnement de traitement informatique des applications d'enseignement et de recherche.

Université de Montréal... Appel de propositions... ENVIRONNEMENT INFORMATIQUE POUR L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE... La Université de Montréal demande des soumissions pour l'acquisition et la mise en place d'un environnement de traitement informatique des applications d'enseignement et de recherche.

Université de Montréal... Appel de propositions... ENVIRONNEMENT INFORMATIQUE POUR L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE... La Université de Montréal demande des soumissions pour l'acquisition et la mise en place d'un environnement de traitement informatique des applications d'enseignement et de recherche.

Université de Montréal... Appel de propositions... ENVIRONNEMENT INFORMATIQUE POUR L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE... La Université de Montréal demande des soumissions pour l'acquisition et la mise en place d'un environnement de traitement informatique des applications d'enseignement et de recherche.

Université de Montréal... Appel de propositions... ENVIRONNEMENT INFORMATIQUE POUR L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE... La Université de Montréal demande des soumissions pour l'acquisition et la mise en place d'un environnement de traitement informatique des applications d'enseignement et de recherche.

Université de Montréal... Appel de propositions... ENVIRONNEMENT INFORMATIQUE POUR L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE... La Université de Montréal demande des soumissions pour l'acquisition et la mise en place d'un environnement de traitement informatique des applications d'enseignement et de recherche.

La guerre du Golfe

Flottement soviétique

Michel Tatu
Le Monde

MOSCOU — On a cru, ou fait semblant de croire jusqu'à la fin, que le « bon sens » finirait par l'emporter. On a « espéré » le succès de la mission à Bagdad du secrétaire général de l'ONU...

retrait des troupes irakiennes du Koweït n'était pas exclu, il m'a dit directement : « Je suis un réaliste, je sais que je devrai partir. »

L'affaire n'en illustre pas moins les nuances déjà constatées entre M. Chevardnadze...

« Sauver la face »

L'Agence Tass a démenti dimanche les divergences entre les deux hommes, expliqué que la politique est conduite de toute façon par le président et qu'il est « naïf » d'espérer un changement...

pacifique pour peu qu'on s'emploie à « sauver la face » du dictateur, à lui fournir les garanties qu'il attend pour la suite, y compris pour sa propre sécurité...

Une autre catégorie de réserves sur la politique suivie a trait à la situation particulière de l'Union soviétique. Ainsi M. Odjev...

Encore s'agit-il ici seulement de nuances par rapport à la position officielle. D'autres sont beaucoup plus radicales, comme ces Soviétiques, musulmans ou non...

« Non à la dictature de l'impérialisme et du sionisme américain ! » Ou encore : « À bas la perestroïka inspirée par la CIA ! »

Comme on le voit, c'est parmi les « dinosaures » du communisme pur et dur que se recrutent les protestataires, mais les « super-patriotes » les rejoignent pour regretter ce qu'un commentateur de l'hebdomadaire la Russie littéraire...

Cela dit, ces protestations ne sont le fait que d'une infime minorité, puisque conservateurs et libéraux sont bien d'accord pour refuser tout engagement soviétique dans quelque guerre que ce soit...

Quant à Soviétique moyen, il ne songe même pas à stocker des vivres : les difficultés de l'existence l'obligent déjà à le faire en permanence...

Les Néerlandais devenus bellicistes

Jacques Lhuillier
de l'Agence France-Presse

LA HAYE — La crise du Golfe et l'imminence d'une guerre éventuelle ont curieusement mis fin à un mythe tenace : le traditionnel pacifisme néerlandais.

Alors que les manifestations contre la guerre se multiplient dans de nombreux pays, les Néerlandais, qui se sont pourtant fait une spécialité de la modération...

Mieux : 67 % de la population, selon un dernier sondage, souhaite que la force soit utilisée contre l'Irak et que les Pays-Bas fassent preuve d'un ferme engagement réel.

Pour le reste, et de façon surprenante, les Pays-Bas sont pratiquement restés insensibles au mouvement anti-guerre qui s'est développé, notamment en Allemagne et aux États-Unis.

Les paisibles Bataves, dont le dernier engagement militaire remonte à 1949 lors de la lutte d'indépendance de l'Indonésie...

On est bien loin des manifestations monstres de 1983 et 1985 à Amsterdam où La Haye contre le déploiement des euromissiles...

« Il est tout de même curieux de constater que dans les années 80 des centaines de milliers de personnes sont descendues dans les rues pour s'opposer au déploiement des armes nucléaires et qu'aujourd'hui...

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES
100-199 Immobilier — Résidentiel
200-299 Immobilier — Commercial
300-399 Marchandises diverses
400-499 Offres d'emploi
500-599 Services
600-699 Véhicules automobiles
900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR
Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

101 Propriétés à vendre
MAISON DE PRESTIGE: A Ste-Dorothée. Lav. Visite libre vend. de 14h à 17h.

105 Propriétés à louer
DOMAINE LAURENTIN: Joli bung. 8 pièces copropriété de style loyaliste.

118 Copropriétés à vendre
LAC BROME Manor Inverness: Élegante copropriété de style loyaliste.

122 Condos à vendre
PRÈS HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT: Condominium de prestige.

251 Bureaux à louer
CÔTE ST-LUC: Prés du métro Villa Maria, 800 pi. ca.

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal
ST-ADOLPHE D'HOWARD: Lac Vingit-Sous. Grnde maison rustique.

121 Condos à louer
PLATEAU MONT-ROYAL: 40 logements. 4 1/2, 5 1/2. A vendre ou à échanger.

125 Chalets à louer
A ST-DONAT chalet à louer. 3 c.c., foyer, bord de l'eau.

259 Espaces commerciaux à louer
CENTRE-VILLE DE MONTRÉAL: 550 à 1600 pi. ca. d'espace à bureau.

268 Espaces industriels à louer
MOTEL INDUSTRIEL: Avec services comptable et administratif informatisés.

LA METEO

Accu-Weather* prévisions météorologiques jusqu'à midi, le 17 janvier. Y compris les hautes et basses températures pour les villes.

141 Maisons de campagne à vendre

MAGNIFIQUE COTTAGE 1988: vaste, moderne - confortable, construit en montage, vue panoramique superbe.

160 App. et log. à louer

ADJ. WESTMOUNT: app. 2 1/2 jusqu'à 6 1/2 rénovées. 3777 Côte-des-Neiges.

168 A vendre hors frontières

NORD MIAMI BEACH 2 condos au « Le Cartier », app. 328 et 532.

251 Bureaux à louer

AUBAINE: 850 \$/MOIS 1 300 pi. près métro Laurier. Belle maison pierre.

269 Propriétés commerciales

BÉLANGER A DES ÉCOTES IDEAL: BUREAUX PROFESSIONNELS 600 à 2100 pi. ca.

275 Locaux à louer

RUE CRESCENT: Esp. com. Boutiq. ou bur. 336 pi. ca.

283 Commerces à vendre

ORDINATEURS & FOURNITURES: Vente à service, profits depuis 7 ans.

283 Commerces à vendre

ACHETONS - VENDONS COMMERCES: pour l'équipement, machinerie et inventaire tout genre.

LE DEVOIR
Outremont
Le sous-distributeur de la région OUTREMONT et environs, recherche activement des camelots.

283 Commerces à vendre
ORDINATEURS & FOURNITURES: Vente à service, profits depuis 7 ans.

283 Commerces à vendre
ACHETONS - VENDONS COMMERCES: pour l'équipement, machinerie et inventaire tout genre.

551 Déménagement
A BAS PRIX! Appelez PIERRE. Déménagement en tous genres.

551 Déménagement
CAMPONETTE & CHAUFFEUR: 208 h. Déménagement. Main d'oeuvre disponible.

553 Entreposage
ENTREPÔT à humidité/chalear contrôlée. De 640 à 1300 pi. ca.

DECES



LE PÈRE GILLES GARAND, S.J.

Le 3 janvier 1991, est décédé subitement au Cameroun le père Gilles Garand, jésuite, âgée de 65 ans. Né à Montréal de Raoul Garand et d'Élisabeth Dussault...

Dans les années 60 et 70, le père Garand enseignait principalement les sciences religieuses à l'université de Sudbury.

287 Commerces à louer

GRAND LOCAL à louer ou à sous-louer, un mois gratuit. 1732 Orford.

371 Ordinateurs

I.B.M. COMP. 386-25 HD. 80 meg. Super V.G.A. 2 meg. R.A.M.

399 AVIS

CHARENTS ET VENTES DE MONTRES: Rolex Daytona. Patek Philippe. Piaget. Cartier.

510 Cours

ALCOOLISME, toxicomanie, anorexie, dépendance affective, dépression.

695 Automobiles à vendre

ACCESSOIRES: 4 pneus hiver complets avec employeurs presque neufs.

FAITES-LE!

LES MOTS CROISES

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
Horizontalement
1-Mode de division des étres unicellulaires.

DES IDÉES, DES ÉVÈNEMENTS

L'exemple du Conseil nordique

Un modèle d'association pour le Québec et le Canada

Edmond Orban

L'auteur est professeur à l'Université de Montréal. Nous reproduisons ici des extraits du mémoire qu'il a présenté à la Commission parlementaire sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec.

DANS le cas des États fédéraux, le gouvernement central dispose de pouvoirs coercitifs de nature à faire appliquer ses décisions. La CÉE tendait à se doter de tels pouvoirs (au moins indirectement) pour faire appliquer le Traité de Rome. Ce traité que la Cour de justice des communautés européennes (CJCE) fait respecter dans un sens permettant de renforcer l'unité de la CEE en même temps que ses principales institutions tout en établissant progressivement un nouvel ordre juridique communautaire.

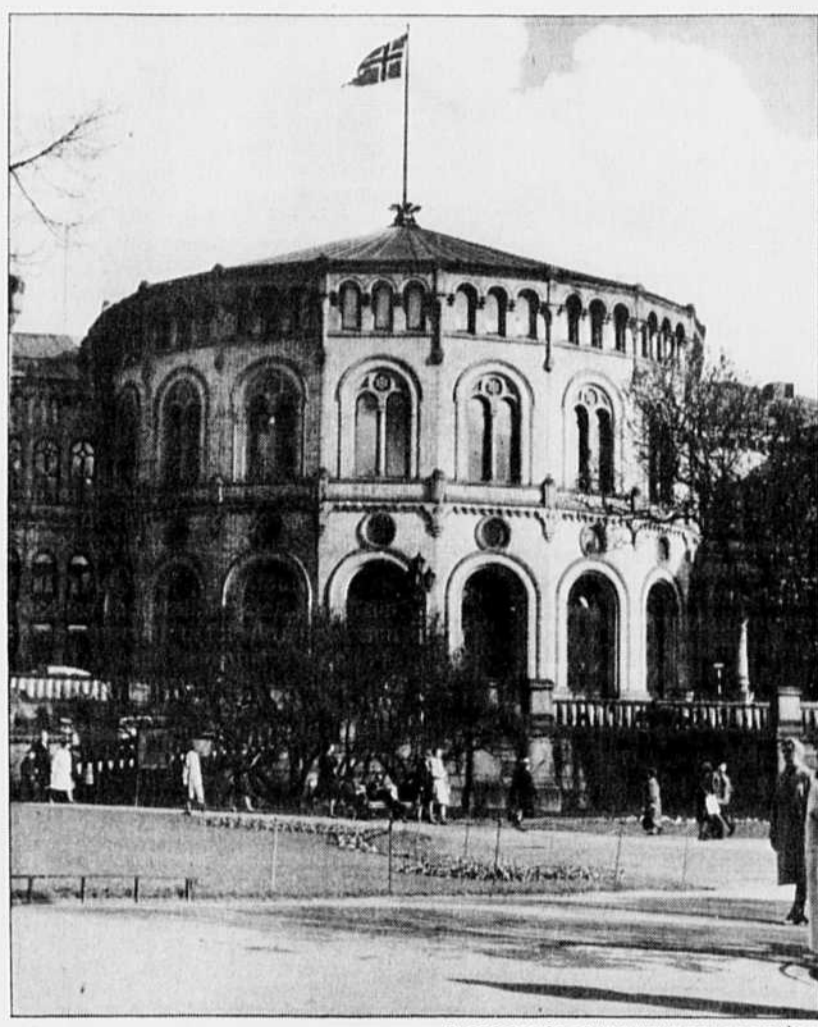
Autre indicateur à cet égard, les décisions du conseil des ministres se prennent, on l'a dit, de plus en plus à la majorité et non à l'unanimité (comme dans une confédération). En outre, les champs d'intervention s'étendent constamment. Corrélation en sens direct, son administration et ses règlements prennent de plus en plus d'extension et sont dotés de pouvoirs de sanction au moins indirects mais efficaces.

Une situation plus simple

Le modèle du Conseil nordique (CN) est tout à fait différent. Rappelons-en quelques données. Créé par un traité (signé par cinq États), ce conseil vient coiffer un processus d'intégration de densité fort différente. Il implique cinq pays d'une population totale équivalente à celle du Canada. Plusieurs de ces pays sont comparables à certaines grandes régions canadiennes par leur géographie, leur niveau de développement économique, social et politique. À beaucoup d'égards, cet ensemble ou ce conglomérat de petits États est beaucoup plus proche du Canada et du Québec, comparativement à cet immense et complexe laboratoire, en pleine effervescence, que constitue la CEE actuelle.

La situation y est beaucoup plus simple et plus claire. Nous avons (comme dans la CEE) des États indépendants qui ont décidé par traité d'accentuer leur collaboration dans une série de grands domaines de l'activité économique, politique et sociale (voir Traité de 1962).

Tout comme dans la CEE, il y a un conseil des ministres représentant chacun des cinq pays, plus un Par-



Une vue du Parlement norvégien, à Oslo.

PHOTO OFFICE TOURISTIQUE DE LA NORVÈGE

lement de 78 membres élus annuellement par chacun des parlements nationaux. Cette assemblée comporte en plus des représentants des gouvernements nationaux (entre 50 et 60 ministres et hauts fonctionnaires). Ces derniers siègent à titre consultatif, mais ce sont eux qui sont les mieux placés pour aider à la formulation de recommandations. On a ici une procédure qui ressemble (à première vue seulement) à celle du Bundesrat (RFA) où les ministres élus des Länder se font accompagner par leurs principaux fonctionnaires.

L'Assemblée du CN comporte cinq grandes commissions (juridique, culturelle, sociale, économique, transports et communications). Comme dans tous les parlements, c'est dans ces commissions et comités (voir supra) que se font l'essentiel du travail de préparation des recommandations et le contrôle du suivi dans l'application.

Quant au conseil des ministres, il comporte cinq comités oeuvrant

dans les mêmes champs que plus haut. Ils sont assistés par environ 13 sous-comités plus spécialisés (construction, énergie, marché du travail, questions monétaires, environnement, santé, etc.), le tout sur une base permanente ou ad hoc.

L'immense différence avec la CEE ou la fédération canadienne réside dans le fait que, pour être applicables, les recommandations doivent être prises à l'unanimité. Chaque État est libre d'appliquer ou non les propositions faites par le conseil des ministres et formalisées par l'Assemblée nordique. Il s'agit en réalité d'une véritable confédération moderne avec sa force, mais aussi ses faiblesses, il ne faut pas le cacher. Elle fonctionne relativement bien pour plusieurs raisons relevant en partie du contexte propre à ces pays.

Une véritable confédération

1) Ils partagent un large consensus sur de nombreuses valeurs de base concernant notamment la sociale démocratie, les libertés individuelles et

tout ce qui en découle quant à la nature, au rôle et aux objectifs d'un État moderne démocratique. Ils sont particulièrement conscients de la nécessité de coopérer entre eux.

2) Les propositions et recommandations ne sont formulées qu'après de longues et minutieuses consultations entre les différentes administrations nationales et en descendant souvent aux niveaux inférieurs, les plus proches de la clientèle respective de chacun des pays.

3) Les recommandations sont en général très pragmatiques et réalistes. Elles ne proposent que des solutions susceptibles d'être acceptées, donc applicables. Elles revêtent donc souvent un caractère fragmentaire, résultat de multiples compromis.

4) Une fois acceptées par les parties, il y a une obligation morale pour chaque État de les appliquer et une forte pression en ce sens. C'est à la fois ce qui fait la force, mais aussi parfois la faiblesse d'un tel système.

Quant aux résultats de l'intégration ou de la coopération, ils sont assez inégaux mais satisfaisants à divers degrés pour chacun des cinq. La Suède préférerait une intégration plus poussée. D'autres, comme la Norvège et la Finlande, sont réticents à faire partie d'un système plus intégré où la Suède serait tentée d'exercer une certaine hégémonie. De plus, l'axe économique principal (tout comme pour le Québec) est Nord-Sud et chacun de ces pays tient à garder sa marge de manoeuvre afin d'avoir accès à cet énorme marché que constitue la CEE (les statistiques sur les importations et exportations sont très significatives à ce sujet).

En résumé, ces pays gardent leur souveraineté tout en resserrant leurs liens et leur coopération dans une foule de domaines pratiques : harmonisation des législations, intégration du marché du travail, harmonisation de la sécurité sociale, intégration des transports et communications, intégration culturelle (jugée très importante pour se démarquer de la CEE), etc.

Par contre, l'intégration commerciale et industrielle (en raison de l'attraction du Sud) reste relativement faible, les politiques en matière de pêche, d'agriculture et d'énergie n'ont guère eu de succès (en raison des divergences d'intérêts nationaux). On constate donc que les intérêts économiques des pays nordiques sont de plus en plus orientés en fonction de l'attraction Nord-Sud. Mais, d'autre part, leur volonté de garder un minimum d'autonomie (économique, politique et culturelle) en face de ce nouveau géant les

pousse à se regrouper sur base commune transcendant largement les considérations d'ordre strictement économiques.

De la sorte, chaque État garde sa souveraineté politique tout en disposant de plusieurs cartes importantes dans un jeu où chacun mise sur la diversité des échanges et des partenariats. Ainsi, par exemple, la Finlande tend à diversifier son commerce extérieur de façon à le répartir plus ou moins à parts égales entre trois grands partenaires : les pays scandinaves, la CEE et l'URSS avec laquelle elle entretient un commerce florissant et à son avantage (elle exporte surtout des produits manufacturés et importe principalement des matières premières). Par contre, la Norvège et surtout le Danemark sont plus orientés vers la CEE, alors que la Suède occupe une position intermédiaire en tant qu'élément charnière entre les pays nordiques.

Dans un monde caractérisé par l'extension des échanges et une interdépendance croissante, ces petits pays (dont quatre ont un potentiel nettement inférieur au Québec) disposent d'une autonomie, d'un niveau et d'une qualité de vie exceptionnellement élevés.

Conclusion

Chacun de ces deux modèles comporte ses avantages et ses faiblesses, mais ils fonctionnent. Aucun des deux n'est transposable tel quel au Canada actuel, mais quand on les étudie en profondeur, on s'aperçoit que le Québec dispose d'un potentiel humain et matériel beaucoup plus fort que plusieurs ne le réalisent. Si ses dirigeants actuels parviennent à se mettre d'accord sur une base solide, ce pays est capable de négocier une association d'une nature nouvelle, mais certainement pas s'ils arrivent dispersés ou divisés à la table de négociation. Son ou ses partenaires canadiens ont d'ailleurs tout intérêt à respecter l'essentiel de ses exigences surtout s'ils veulent maintenir une stabilité économique et un marché commun qui leur sont tout autant (si pas plus) utiles qu'au Québec.

Puisque le moment est venu de se « brancher » après bien des hésitations et mères réflexions, nous aurions tendance à pencher davantage vers une nouvelle superstructure s'inspirant en partie de celle du Conseil nordique. La règle de l'unanimité devrait cependant être revue ou pondérée en fonction des besoins. En d'autres termes, dans certains domaines les recommandations pourraient se transformer en obligations et devenir des décisions applicables par les deux parties.

Une guerre inéluctable et absurde

LIBRE OPINION

Simon Laflamme

L'auteur est professeur au département de sociologie de l'Université Laurentienne. Il est actuellement invité au département de communication et de communication de l'Université Laval.

UNE NATION est victime de l'assaut d'une autre, dont les intentions sont nettement et invariablement impérialistes, la problématique s'avère, pour ses citoyens, généralement bien définie : ignorer l'événement, collaborer avec l'assaillant ou s'opposer à lui. L'indifférent ne peut pas connaître la victoire; le collaborateur ou l'opposant triomphe quand sont vaincues les forces contre lesquelles il se bat. L'envahisseur l'emporte ou non selon qu'il peut occuper le territoire ou qu'il doit battre en retraite.

La crise du Golfe est loin de prendre une forme aussi précise. En fait, elle s'embrouille tellement qu'on se demande comment elle pourrait connaître un vainqueur. Car les problématiques de la guerre sont devenues parallèles, sans point de jonction; les enjeux se sont développés de façon antinomique. Et puisque l'objet de contestation n'est pas le même pour les parties impliquées, leurs armées ne peuvent s'affronter qu'en vain.

Fortes d'une résolution de l'ONU, les forces alliées, les États-Unis en tête, luttent pour le droit à l'autodétermination des nations, notamment des nations membres de l'ONU; leur but est de repousser les troupes irakiennes hors du Koweït.

Les Irakiens ne luttent pas pour la seule annexion du Koweït. Ils luttent contre l'impérialisme occidental, surtout américain, pour une solution au problème palestinien, pour une répartition plus équitable des richesses dans le monde arabe. Et ces raisons n'annulent pas que la conscience irakienne; elles sont maintenant véhiculées par une multitude d'individus dans maints États arabes.

Certes, le président Saddam Hussein joue de mauvaise foi, fait preuve d'opportunisme en associant l'invasion dont il a donné l'ordre — quelle que soit la valeur de l'argument historique qu'il invoque — à toutes les autres questions du Proche-Orient. Mais son attitude n'est pas sans fondement : il y a effectivement plusieurs problèmes arabes dont des populations importantes n'endurent les effets que parce qu'elles ne peuvent faire autrement, et l'Occident n'est pas exempt de tout blâme dans la perpétuation, voire la dégenèse de ces situations malheureuses.

Les Irakiens ont tout à gagner à complexifier la problématique de la guerre, car cette évolution a pour corollaire l'extension de l'appui arabe. De la même manière, ils ont avantage à attirer l'attention du monde arabe sur les visées agressives américaines, sur l'importance du pétrole, plutôt que sur l'accord qui s'est créé autour de la résolution de l'ONU.

Les forces alliées, elles, et principalement les États-Unis, ont tout à perdre en acceptant de lier l'invasion du Koweït aux autres problèmes du Proche-Orient. Car leur ennemi devient alors insaisissable; les États-Unis n'apparaissent pas alors comme la puissance à laquelle on ne peut qu'obéir, ne projettent plus l'image de l'infaillible garant de la paix, auquel la raison et la force contraignent de se soumettre. Au nom de la noble paix et de ses essentiels détails, l'Irak doit être maté, se plier à l'autorité de l'ONU.

L'armée irakienne n'occupe pas le Koweït dans le but de sauver le monde arabe. Cela est vrai. Mais le fait est que, désormais, dans l'esprit de maints Arabes, Saddam Hussein représente le héros qui ose s'élever contre l'Occident, ce grand coupable de tant de maux, que sa résistance symbolise la possibilité d'une solution aux nombreux problèmes du Proche-Orient. Or, chasser l'armée irakienne du Koweït, si promptement cela se fit-il, ne constituerait pas vraiment, aux yeux du monde arabe, une défaite. Car les Arabes ne se battent pas pour la domination du Koweït.

Cela représenterait-elle une victoire pour l'Occident? En quoi peut bien consister une victoire pour la paix qui n'instaure pas la paix, qui n'élimine pas les causes de la mobilisation des forces ennemies? Libérer le Koweït, c'est comme rouvrir à la circulation le pont Mercier : ça ne change rien au problème de fond.

Rarement une guerre n'aura été si inéluctable pour chacune des parties et si absurde dans l'ensemble. Il n'y aura de victoire, au Proche-Orient, que lorsque seront éliminées toutes les causes de discorde entre les peuples.

Une souveraineté viable sur le plan économique

Pierre-Paul Proulx

L'auteur est professeur au département de science économique de l'Université de Montréal. Nous reproduisons ici la conclusion du mémoire qu'il a présenté devant la Commission parlementaire sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec.

UN DE nos principaux constats est que sous l'effet : a) du changement technologique, b) de la mutation de sa structure économique vers la production de biens de haute technologie et de haute valeur ajoutée et vers le tertiaire, et c) grâce à des changements organisationnels, entre autres facteurs, le Québec perd lentement des marchés dans le reste du Canada (sauf dans les Provinces atlantiques), et est plus dynamique dans

ses exportations aux États-Unis et outre-mer.

Il découle de cette observation que des politiques centrées sur la compétitivité doivent être mieux identifiées. Nombre de celles-ci sont toutefois des politiques et programmes dits « conjoints » dans le régime politique actuel ; d'où la nécessité d'en tenir compte dans les discussions sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec. L'efficacité de nombre de ces politiques et activités repose sur des synergies au niveau local et régional, condition nécessaire pour obtenir la masse critique et une participation efficace dans des réseaux continentaux et mondiaux.

Nous avons évoqué les contraintes des plus en plus sérieuses quant à l'utilisation des politiques monétaires, fiscales et commerciales. D'où une conclusion « d'économiste » à l'effet qu'il ne faut pas trop s'attarder à débattre leur attribution dans un régime confédéral, si on en venait là, ni

à discuter les mérites d'une union monétaire et d'un marché commun avec les autres provinces du Canada. Ces deux institutions sont désirables pour tous, car leur absence donne lieu : a) à des coûts financiers additionnels de change et de risque de change relativement limités cependant, dans la mesure où la « piastre » québécoise serait arrimée au dollar canadien ou américain, et b) à des pertes de marché transitoires, dans la mesure où le Québec et les autres provinces du Canada adhèrent au GATT et à un accord de libre échange avec les États-Unis.

Il nous semble en conséquence plus important de faire porter la réflexion sur des politiques avec plus de marge de manoeuvre et donc plus d'impact sur le développement économique du Québec.

Il nous semble qu'advenant un choix pour la souveraineté, le Québec, dans la mesure où il adapte ses

politiques de manière à soutenir les efforts de ses citoyens et entreprises dans un contexte d'interdépendance et de concurrence interrégionale et internationale, pourra, après un déclin transitoire du standard de vie de certains de ses citoyens (surtout des moins scolarisés, les autres pouvant profiter de la souveraineté même durant la période de transition) voire le bien-être de ses citoyens — même si on ne le mesure qu'en termes monétaires — évoluer au moins au même rythme que celui de ses voisins d'Amérique du Nord.

Il nous semble qu'un régime confédéral, dont pourrait s'accommoder le Québec pour atteindre ses objectifs sociaux culturels et politiques, et moins coûteux — étant donné qu'il permettrait d'éviter les coûts de la transition — serait dans la conjoncture politique actuelle peu probable. Les provinces autres que l'Ontario verraient dans un tel régime des limites sérieuses aux transferts poten-

tiels du reste du Canada, étant donné la réduction des attributions du gouvernement central. Notre lecture des réactions de nos voisins nous laisse aussi sceptique quant à leur acceptation d'une société distincte viable dans un tel régime.

D'autre part il nous semble peu probable que la majorité des citoyens du Québec optent maintenant pour un régime fédéral plus centralisé, entre autres à cause de leurs soucis concernant la viabilité de leur société distincte. Un tel régime semble recueillir un nombre grandissant de partisans chez nos voisins.

Quant au statut de souveraineté, initialement coûteux selon nous, mais possiblement rentable à moyen terme étant donné l'évolution de l'espace économique du Québec et les nouveaux déterminants de la compétitivité dans un monde de plus en plus interdépendant, il nous apparaît viable sur le plan économique.

Normalisation en Lituanie

Jean-Marc Léger

ON PEUT légitimement s'indigner de l'intervention de la troupe soviétique en Lituanie : il n'y a pas lieu de s'en étonner. Dernière cette brutale et maladroite tentative de reprise en main se révèle à la fois le désarroi du pouvoir central et le retour en force des tenants de la ligne dure. Voici venu sans doute un tournant décisif dans l'évolution accélérée que vit l'Union soviétique depuis quelques années.

Il était inévitable qu'à un certain stade du processus de décomposition de l'empire, une réaction violente intervienne pour l'enrayer, d'autant que sur les autres plans, et d'abord en matière de niveau de vie, la perestroïka tarde à tenir ses promesses, c'est le moins que l'on puisse dire. Les tenants de l'ancien ordre de cho-

ses trouvent des alliés objectifs parmi les citoyens déçus sinon exaspérés et la paralysie du système.

Gorbatchev, qui redoute d'avoir joué les apprentis-sorciers, tente désespérément à la fois de sauver son grand dessin réformiste et de préserver l'intégrité de l'Union, ce qui, en l'occurrence, s'apparente à la recherche de la quadrature du cercle. Pour y parvenir, il n'hésitera pas à mettre provisoirement entre parenthèses les projets de démocratisation et de décentralisation, encore vagues au demeurant et poursuivis de façon incohérente. C'est ainsi que l'introduction précipitée du régime présidentiel, telle qu'elle a été conçue, aboutit à renforcer le pouvoir central en contradiction avec les intentions proclamées et avec les aspirations des composantes, même

les plus modérées, de l'Union.

La mise au pas des pays baltes (venant, on l'oublie trop, après les interventions sanglantes en Géorgie et en Azerbaïdjan) confirme que Moscou n'acceptera pas aisément l'indépendance, voire simplement une large autonomie des Républiques. La transformation de « l'empire » ne sera point pacifique, mais douloureuse autant que laborieuse.

L'avertissement ou la prédiction de Chevardnadze semblent en voie de se réaliser. Au reste, la personnalité même de Gorbatchev reste énigmatique et on lui a peut-être prématurément conféré un brevet de libéralisme et de démocratie, à partir des premières réformes sur le plan intérieur et, surtout, de l'acceptation résignée de l'éclatement du camp socialiste. Ce sont les énormes problèmes et les menaces surgis au sein

même de l'Union qui ont contraint le pouvoir soviétique à laisser ses ex-alliés récupérer la plénitude de leur souveraineté et notamment à consentir à la réunification de l'Allemagne sous le couvert de l'Alliance atlantique. Savoir faire de nécessité vertu : rarement le dicton se sera-t-il aussi justement appliqué.

Il n'est pas peu paradoxal que Gorbatchev dispose aujourd'hui de pouvoirs nettement plus étendus que ses prédécesseurs et qu'il ne paraît pas plus qu'eux disposé à reconnaître une véritable autonomie aux composantes de l'Union. En 1987, il déclarait que l'amitié entre les peuples soviétiques « est une des plus grandes conquêtes d'Octobre » et il ajoutait que : « Nous sommes en droit de dire que nous avons réglé la question des nationalités ».

Rien d'étonnant qu'il ne semble

pas avoir saisi l'acuité et l'ampleur de cette aspiration contagieuse à la liberté qui a gagné la plupart des Républiques et qu'il ait proposé un nouveau traité d'Union inacceptable même aux nationalistes modérés. Rien d'étonnant non plus qu'il persiste à affirmer que les trois pays baltes ont adhéré « volontairement » à l'URSS et qu'il récuse la spontanéité du mouvement national, réduit à des agitateurs qu'il faut mettre à la raison.

Le spectacle d'un récipiendaire du prix Nobel de la paix refaisant le coup de la « normalisation » (pudiquement nommée « stabilisation ») ne manque pas d'une triste ironie; les chars soviétiques écrasant les civils lituaniens donnent une étrange résonance aux propos laudateurs de tant de médias à l'endroit de « Gorby ».